

BOUVRON

NUMÉRO 003

MAG

PRINTEMPS 2025

1945
2025



**80^e Anniversaire
DE LA REDDITION DE LA
POCHE DE SAINT-NAZAIRE**



ÉDITO



© MCGRI



Chères Bouvronnaises, chers Bouvronnais,

Le magazine municipal de ce printemps, dès sa couverture, fait la part belle à cet évènement historique que les livres content rarement : la fin de la Seconde Guerre mondiale en Europe, le 11 mai 1945. À cette occasion, nous vous avons concocté, avec l'aide des associations, commerçants, artisans et habitants, un **programme festif** sur ce deuxième week-end de mai. Nos objectifs : mettre à l'honneur la paix, la liberté retrouvée, ce pan d'histoire locale qu'est « la Poche de Saint-Nazaire », et sa transmission vers les jeunes générations.

L'actualité bouvronnaise est également riche en réalisations : le nouveau centre technique municipal est finalisé. Au vu de l'état de vétusté du bâtiment précédent, de sa non-capacité à pouvoir accueillir du personnel féminin ou respecter l'accueil de personnes en situation de handicap, il était indispensable de conduire ce projet.

Nous avons fait le choix de mettre à disposition une salle au sein de ce nouvel équipement permettant d'accueillir 50 personnes, complétant l'offre aux associations du territoire. L'aménagement des espaces publics se poursuit, **une grande partie des travaux doit se terminer à l'été, nous inaugurerons bientôt une place complètement renouvelée**, à même d'accueillir des évènements culturels, associatifs, redonner de la vie et de l'attractivité à cette centralité. Car ces travaux vont sans nul doute permettre d'insuffler **un dynamisme économique et social pour les années futures**.

Des projets continuent également de se déployer, comme celui de la végétalisation de la cour d'école. Ce projet coconstruit avec toutes les personnes gravitant autour de cet espace va être débitumé et replanté d'ici la rentrée de septembre. Cette rentrée verra également la mise en place d'un nouveau logiciel pour la réservation de l'accueil périscolaire, fortement attendu par les familles. Le sujet de la maison de santé est également d'actualité et une préoccupation pour nombre d'habitants du territoire : pour attirer de nouveaux médecins, consolider l'offre existante et assurer que les remplacements suite aux départs en retraite soient effectifs, **nous nous mobilisons depuis plusieurs années**. Un article explique une partie de l'histoire.

Alors que la fin du mandat approche, l'équipe municipale reste pleinement mobilisée pour défendre les intérêts collectifs de la commune.

Magazine de Bouvron / Mairie de Bouvron
12 rue Louis-Guihot - 44130 BOUVRON
Mail : accueil@bouvron.eu / Tél. 02 40 56 32 18 / www.bouvron.eu
Tirage : 1 800 exemplaires / Directeur de publication : Emmanuel Van Brackel, maire de Bouvron / Rédaction : mairie de Bouvron, Pays de Blain, associations / Photos : mairie de Bouvron, associations / Conception et montage : agence Avantmidi / Imprimé avec des encres sans solvant sur papier recyclé par Imprimgraph Groupe / Sillon - Savenay

Emmanuel Van Brackel
Maire de Bouvron



SOM MAIRE

05

Élaboration du projet de santé

14

Budget communal

24

Mauricette, passeurs de mémoire

07
Centre technique municipal livré



19

La cour d'école se fait une beauté



32

La vie des assos

43
Préserver nos haies
et zones humides



08

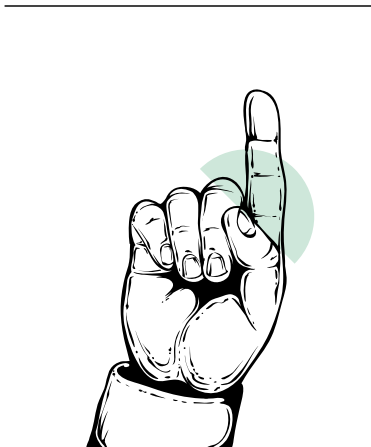
Nouvel élan pour nos routes

20
80 ans de la Reddition



11

Portrait de nouveaux agents



ACTUS



© DAMIEN BOSSIS

Une soirée festive et lumineuse

Dans le cadre de la programmation des 80 ans de la Reddition, nous vous invitons à une soirée festive avec au programme un grand bal populaire à partir de 19h30 suivi d'un spectacle son et lumière à 22h30 à la Minoterie. Une belle soirée en perspective ! **Plus de détails en pages 20-21**

Nouveaux arrivants : une matinée d'accueil à ne pas manquer !

Accueil des nouveaux arrivants -
2025



Vous êtes arrivés récemment sur la commune de Bouvron, installés depuis juillet 2024. Nous avons le plaisir de vous inviter à une matinée d'accueil pour découvrir notre ville et ses services. Rendez-vous le **6 septembre à 10h** au **forum des associations**, un lieu agréable pour échanger et profiter d'un moment convivial. Cette matinée, lors de laquelle se tiendra également le forum des associations, sera l'occasion pour vous de découvrir, si ce n'est pas déjà fait, les différents services municipaux, les ressources et activités disponibles sur notre commune. **Inscrivez-vous dès maintenant en flashant le QR code !** Via le formulaire en ligne : <https://forms.office.com/e/h3QGtBbgJS>

Date limite d'inscription : 18 août 2025

Nous avons hâte de vous rencontrer et de vous accompagner dans votre installation !

ÉLABORATION DU PROJET DE SANTÉ DES PROFESSIONNELS DE SANTÉ

Les professionnels de santé et les élus de Bouvron alertent l'Agence Régionale de Santé depuis plusieurs années sur le manque à venir de médecins. Après de nombreux échanges depuis plusieurs années entre la municipalité, les professionnels de santé et la Banque des Territoires, un projet de maison de santé au niveau de l'EHPAD associatif de Bouvron (Le Logis de la petite forêt) a été travaillé allant même jusqu'à une esquisse de bâtiment d'un architecte. Depuis quelques mois, la discussion s'est élargie à l'échelle des trois communes de Malville, Fay-de-Bretagne et Bouvron. Une réunion organisée en décembre a esquissé un projet plus ambitieux de maison de santé pluridisciplinaire. Les professionnels de santé se sont constitués en association, appelée « Cohésion Santé ». Des médecins, infirmières, kinésithérapeutes, une sage-femme, une ostéopathe, une orthophoniste et une psychologue ont rejoint pour le moment ce groupe de professionnels souhaitant travailler ensemble dans des mêmes locaux.

En avril, l'association "Cohésion Santé" a fait savoir aux élus des trois communes qu'ils s'orienteraient vers une implantation d'une maison de santé sur la commune de Fay-de-Bretagne. La municipalité a toujours trouvé pertinent que le territoire bouvronnais puisse accueillir une maison de santé, en particulier sur le terrain de l'EHPAD de Bouvron.

- Un lieu central à l'échelle des trois communes (respectivement 4,5 et 7 km des centre-bourgs de Malville et Fay-de-Bretagne), venant s'équilibrer avec le pôle paramédical de Malville et le cabinet dentaire de Fay-de-Bretagne ;
- La proximité immédiate des résidents de l'EHPAD ;
- Un financement obtenu par le Maire de Bouvron auprès de la Banque des Territoires, sur 40 ans, permettant des loyers modérés pour les professionnels ;
- Un projet porté par une association connaisseuse du monde médical, Le logis de la petite forêt, qui permet d'avoir moins de contraintes sur les marchés publics en termes de délais et de coûts qu'une collectivité.



Pour autant, le choix revient aux professionnels de santé. Ces dernières semaines, le dialogue entre les professionnels de santé et les élus bouvronnais continue.

Les élus de Bouvron saluent leur engagement, et se tiennent à leurs côtés avec pour objectif de maintenir un service de santé de proximité tout en conciliant des conditions de travail optimales pour les professionnels.

BÉNÉFICIEZ DE VOTRE BON D'ACHAT POUR LES FOURNITURES SCOLAIRES

Le passage au collège ou en seconde/CAP/BEP marque la réussite scolaire du jeune et s'accompagne aussi de frais de fournitures supplémentaires. **C'est pour cela que la Municipalité offre à chaque jeune Bouvronnais entrant au collège, au lycée ou en apprentissage un bon d'achat d'une valeur de 60 €.** Ce bon est valable pour l'achat de fournitures scolaires et utilisable dans les supermarchés de Blain et Savenay, ainsi qu'à la librairie Apostrophes de Savenay.

Pour obtenir cette aide, il suffit aux futurs lycéens de venir la demander à l'accueil de la mairie avec une preuve d'affectation dans un lycée général, technologique ou professionnel. Pour les élèves de CM2 de Bouvron quittant les classes primaires de la commune, les écoles communiquent la liste des élèves et le bon sera remis aux jeunes par M. Le Maire



à la fin de l'année scolaire. Nous invitons par ailleurs les élèves résidant à Bouvron mais étant scolarisés dans d'autres communes à se faire connaître en mairie.

RÉDUCTION DES CONSOMMATIONS ÉNERGÉTIQUES DES ÉQUIPEMENTS COMMUNAUX



La consommation énergétique des bâtiments publics fait partie des préoccupations principales des élus.

En effet, avec un budget avoisinant les 170 000 €/an [électricité, gaz, plaquettes de bois] et l'envolée des prix de l'électricité et du gaz ces dernières années, il était impératif de faire évoluer nos consommations. De nombreux travaux ont ainsi pu être menés pour renouveler les portes et fenêtres (espace de coworking, certains logements communaux), amener ou faire évoluer la régulation horaire du chauffage (mairie, Horizinc) voire changer le système de chauffage (cabinet médical, salle de sport, vestiaires de football). Pour l'école publique, l'installation de panneaux photovoltaïques permet même de produire nous-même l'énergie, avec une rentabilité atteinte en quelques années.

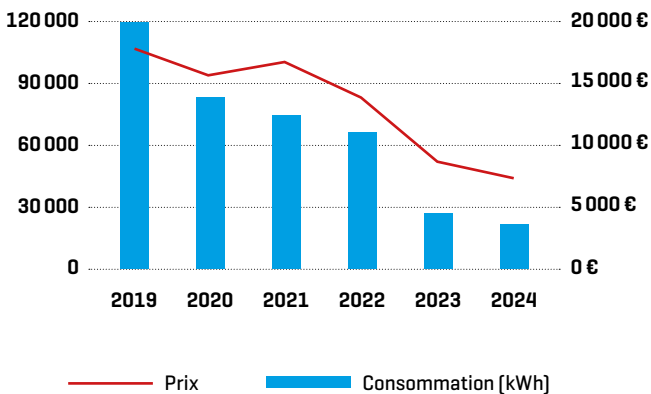
Concernant l'éclairage public, la réduction des horaires [extinction à 21h, reprise à 7h sauf dans le centre-bourg à 6h30 à la suite des remontées des commerçants et utilisateurs de cars], a permis une réduction drastique

de la consommation, en complément des travaux de remplacement de lampes consommatrices par des LED réalisées sur le mandat : 120 000 kWh en 2019 à 20 000 kWh en 2024 : cela représente une baisse de 83 % des consommations. Malheureusement, l'augmentation des tarifs de l'électricité a nuancé ces économies (18 000 € en 2019 et 7 600 € en 2024, soit une baisse de 58 % tout de même).

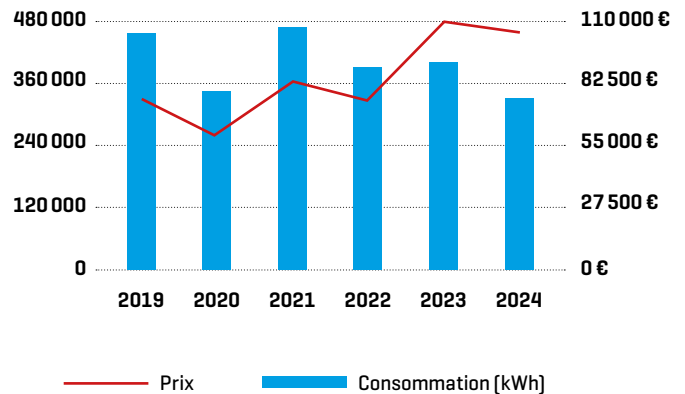
Concernant les bâtiments communaux, la baisse est moins visible au global (452 000 kWh en 2019, 324 000 kWh en 2024, soit une baisse de 28 % en consommation et une augmentation de tarif de 39 %). Notons tout de même une baisse de 37 % de la consommation du pôle enfance depuis la mise en place des panneaux photovoltaïques.

L'année 2025 devrait nous permettre de diminuer la facture énergétique, le prix au kWh étant en baisse pour les collectivités.

ÉVOLUTION DES CONSOMMATIONS ET PRIX POUR L'ÉCLAIRAGE PUBLIC



ÉVOLUTION DES CONSOMMATIONS ET PRIX POUR LES BÂTIMENTS COMMUNAUX



Inauguration du nouveau Centre Technique Municipal

Les travaux pour la construction du nouveau CTM sont terminés depuis la fin du mois de mars, le planning des travaux ayant été respecté. C'est ainsi que les agents ont pu commencer à s'installer et à transférer le matériel dans des locaux tout neufs.

Ce nouveau bâtiment communal comprend plusieurs espaces destinés à améliorer les conditions de travail des agents et le stockage du matériel communal, tout en offrant à la population locale un nouvel espace pouvant être loué par les associations du territoire. Il se décline ainsi en 3 espaces distincts :

- Un **espace administratif** (aux normes Bâtiment Basse Consommation) comprenant 2 bureaux de direction, des sanitaires hommes et femmes et des toilettes PMR, une salle de réfectoire mais également une salle de réunion avec capacité d'accueil de 50 personnes. Cette salle de plain-pied est accessible de l'extérieur et indépendante du

reste des bâtiments, ce qui permettra aux associations de pouvoir l'utiliser en dehors des horaires de service et d'être mise en location en cas de demande.

- Des **hangars clos et couverts** accueillant les ateliers ainsi qu'un sas équipé de lave-botte et d'une armoire chauffante permettant un nettoyage pratique.
- Deux **hangars couverts mais ouverts** permettant de stationner les véhicules et les engins, avec une zone de lavage équipée d'une récupération des eaux usées.

Ce nouvel équipement comprend également un système de **récupération d'eau de pluie** dans un réservoir de 20 m³ qui servira à alimenter les toilettes et le karcher. La charpente a été conçue afin de pouvoir recevoir des panneaux photovoltaïques. L'ensemble du site est protégé par des portails sécurisés.

En face de ces bâtiments, de l'autre côté de la route, une zone de stockage a été aménagée et équipée d'un grand portail.



**Vous êtes conviés à l'INAUGURATION :
le samedi 21 juin prochain entre 10h et 12h !**

Un nouvel élan pour L'entretien de nos routes : Sécurité et Biodiversité



Notre commune a engagé une transformation profonde de sa politique d'entretien des voiries. Cette évolution répond à des enjeux multiples qui dépassent la simple maintenance des accotements.



Une histoire d'adaptation

Historiquement, nos équipes intervenaient de manière continue et uniforme sur l'ensemble du réseau routier. Le fauchage et l'élagage étaient réalisés sans considération particulière pour les cycles naturels ou les implications écologiques. Aujourd'hui, notre approche a radicalement changé.

Les fondements de notre nouvelle stratégie

La sécurité reste notre priorité absolue, mais nous l'envisageons désormais de manière plus globale et plus responsable.

Les recommandations de l'Office Français de la Biodiversité nous ont particulièrement éclairés sur les périodes sensibles de reproduction et de nidification des oiseaux.

Deux types d'intervention pour entretenir nos routes

Le fauchage des accotements consiste à couper les herbes qui poussent en bordure des routes et dans les fossés. Cette intervention est essentielle pour maintenir la visibilité et la sécurité des usagers, tout en permettant le bon écoulement des eaux. Traditionnellement réalisé de mai à octobre, le fauchage doit tenir compte des périodes de floraison pour préserver la biodiversité.

L'élagage concerne la taille des haies bordant nos routes et chemins de remembrement.

Il s'effectue de septembre à mars, en dehors de la période de nidification des oiseaux [15 mars - 31 juillet] comme

le préconise l'Office Français de la Biodiversité. Cette intervention est suivie d'un broyage des résidus pour maintenir les abords propres et faciliter l'écoulement des eaux.

Nos circuits et leurs spécificités

Nous avons catégorisé nos routes en trois circuits principaux, chacun nécessitant une approche adaptée :

Routes principales et secondaires

Sur ces axes, la visibilité et la sécurité sont primordiales. Nous intervenons donc de manière ciblée, notamment sur les zones de virages, les croisements et les abords de signalisation.

Chemins de remembrement

Ces voies, moins fréquentées, font l'objet d'un entretien plus espacé, avec une rotation qui permet de préserver les écosystèmes tout en maintenant leur praticabilité.

Périodes d'intervention

Pour le fauchage :

- **Mai** : intervention préventive sur les zones de visibilité [axes prioritaires]
- **Juin** : fauchage complet des axes goudronnés
- **Juillet-août** : entretien alterné des axes goudronnés
- **Octobre-mars** : passage sur l'ensemble du réseau routier

Pour l'élagage [septembre à mars] :

- Traitement systématique des axes prioritaires et secondaires
- Intervention sur les chemins de remembrement une année sur deux

Les défis rencontrés

L'été dernier a mis en lumière plusieurs problématiques complexes : une végétation particulièrement vigoureuse, et des contraintes mécaniques importantes pour nos équipes techniques.

Les joncs et les rejets ont proliféré, ralentissant considérablement nos interventions. Les machines ont même connu des pannes, témoignant de la difficulté croissante à gérer ces espaces en mutation. C'est la raison pour laquelle, en 2025, les passages de fauche seront adaptés en fonction des conditions météorologiques afin de prendre en compte les pousses de végétation exceptionnelle.

Notre engagement

Nous cherchons un équilibre délicat entre plusieurs impératifs :

- Garantir la sécurité des usagers
- Préserver la richesse écologique de nos territoires.

Un appel à la compréhension

Ces changements peuvent paraître initialement déstabilisants mais tout est mis en œuvre pour assurer la sécurité des riverains et des agents communaux. Merci également d'accorder une vigilance accrue sur la route lors de la signalisation d'une opération de travaux en cours.





VOTÉ EN CONSEIL MUNICIPAL

Désaffectation, Déclassement et vente de la parcelle de l'ancien centre technique municipal

Lors du conseil municipal du 11 décembre 2024, les élus ont validé à l'unanimité le déclassement des parcelles de l'ancien centre technique municipal, puis ils ont validé la vente de ces parcelles (G2218 et G2219) de 544 m² pour un montant de 40 000€ à un cabinet vétérinaire souhaitant s'implanter sur la commune lors du conseil municipal du 5 mars 2025. Le prix s'explique notamment par les nécessaires travaux de désamiantage du bâtiment actuel.

Avenants portant sur Le marché de travaux du nouveau centre technique municipal

Le conseil municipal en date du 5 février 2025 a autorisé le Maire, à l'unanimité, à signer différents avenants concernant les marchés de travaux du nouveau centre technique municipal. Ces avenants étaient en effet nécessaires pour adapter les travaux à des aménagements non prévus initialement.

Sur ce projet, RDV en page 7 du magazine !

Nouveaux tarifs de la restauration scolaire

Grâce à une diminution de la facturation de la prestation de l'association Les Petits Palais en charge de la restauration scolaire, les élus du conseil municipal du 11 décembre 2024 ont approuvé, à l'unanimité, une nouvelle tarification à la baisse :

- 3,50 € par repas à l'accueil de loisirs [contre 4 € auparavant]
- 6,80 € par repas adulte servi au restaurant scolaire [contre 6,90 € auparavant].

Les tarifs des repas sur le temps méridien restent identiques et facturés selon le quotient familial des familles, avec toujours le repas à 1 € pour les quotients familiaux inférieurs ou égaux à 1000.

Mise à jour du plan communal de sauvegarde

À la suite de la démission de Catherine Vanson du conseil municipal, il convenait de mettre à jour le plan communal de sauvegarde. Cette mise à jour a été validée à l'unanimité lors du conseil municipal du 11 décembre 2024.

Gratuité pour la location des salles municipales dans le cadre de campagnes électorales

Les élus ont approuvé, en conseil municipal du 5 mars 2025, à l'unanimité, la mise en place d'une gratuité de location des salles municipales pour les candidats déclarés à des élections. Ces locations peuvent en effet être nécessaires pour l'organisation de réunions de travail ou de réunions publiques dans le cadre d'une campagne électorale.

Adoption du débat d'orientation budgétaire

Le débat d'orientation budgétaire s'est tenu lors de la séance du conseil municipal du 11 décembre 2024. Comme chaque année, ce débat permet aux élus de discuter les priorités budgétaires pour l'année suivante.

Modification des règlements intérieurs du service périscolaire et de l'accueil de loisirs

Lors du conseil municipal du 11 décembre dernier, les élus ont approuvé, à l'unanimité, la modification des règlements intérieurs du service périscolaire à compter du 1^{er} janvier 2025 et notamment :

- L'heure d'arrivée et de départ des enfants pour une meilleure qualité d'accueil
- La date de la mise à jour du quotient familial obligatoire
- Les délais d'annulation des réservations.

Subvention fonds verts pour l'aménagement de la cour d'école Félix Leclerc

Dans le cadre du réaménagement de la cour de récréation de l'école élémentaire et lors du conseil municipal en date du 5 février 2025, les élus ont approuvé, à l'unanimité, le dépôt d'une demande de subvention Fonds verts à hauteur de 50 % du coût total de l'opération, soit 40 953 €, qui permettrait de prendre en charge la moitié des travaux de renaturation de la cour.

Sur ce projet, RDV en page 19 du magazine !

Mise à jour des tarifications des salles municipales

Lors du conseil municipal du 11 décembre 2024, les élus ont approuvé, à l'unanimité, la nouvelle tarification des locations des salles municipales pour l'année 2025. Ils ont notamment impacté à la hausse certaines tarifications pour tenir compte de l'augmentation des coûts de l'énergie et intégrer deux nouvelles salles dans la grille tarifaire : la salle des sports et la future salle qui sera mise à disposition dès l'ouverture du nouveau centre technique municipal.

Engagement de la commune dans deux études du Parc National Régional de Brière

Lors de la séance du 11 décembre 2024, le conseil municipal a approuvé, à l'unanimité, l'engagement de la commune sur deux études réalisées par le PNR de Brière, à savoir la création d'une réserve de biosphère et l'extension du périmètre du Parc.

VOTÉ EN CONSEIL MUNICIPAL

CONVENTION CONCERNANT LA PRISE EN CHARGE DES ENFANTS EN SITUATION DE HANDICAP SUR LE TEMPS MÉRIDIEN

Lors du conseil municipal du 5 mars 2025, les élus municipaux ont approuvé à l'unanimité la signature d'une convention avec l'Éducation nationale concernant la prise en charge des enfants bénéficiant d'une notification d'aide humaine sur le temps méridien. Cette convention prévoit notamment, sous réserve de disponibilité des personnels AESH, que l'Éducation nationale mette à disposition de la commune des AESH pour accompagner les enfants en situation de handicap sur le temps de la pause méridienne. Actuellement, les enfants concernés bénéficient d'un animateur dédié pour les accompagner sur ce temps spécifique.

RÉVISION DE LA COUVERTURE DU RISQUE PRÉVOYANCE POUR LES AGENTS MUNICIPAUX

Lors du conseil municipal du 11 décembre dernier, les élus ont approuvé, à l'unanimité, l'adoption d'une nouvelle convention pour couvrir le risque prévoyance des agents communaux. La participation de la collectivité aux cotisations est graduée entre 50 et 80 % en fonction du niveau de revenu des agents.

TARIFS DES CONCESSIONS DU CIMETIÈRE

Le coût des travaux de reprise des concessions ayant augmenté, les élus municipaux ont, à l'unanimité, revu légèrement à la hausse les tarifs des concessions du cimetière communal lors du conseil municipal du 11 décembre dernier :

TARIFS 2025				
		2024	2025	Augmentation
Concessions	15 ans	150	160	10 €
	30 ans	300	320	20 €
Caveaux	1 place	750	800	50 €
	2 places	1 000	1 050	50 €
Concessions enfant - de 5 ans		Gratuit	10	10 €

La concession enfant a été fixée à un prix symbolique uniquement car la gratuité précédemment appliquée n'était pas réglementaire.

ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION DE SOLIDARITÉ AVEC MAYOTTE

Afin de répondre aux urgences sanitaires et humanitaires à Mayotte, le conseil municipal du 5 février 2025 a approuvé le versement d'une subvention de solidarité d'un montant de 1 500 € à la Protection Civile.

MODIFICATION DE L'INDEMNITÉ FORFAITAIRE ANNUELLE POUR LES AGENTS ITINÉRANTS DE LA COMMUNE

Afin de compenser l'utilisation de leur véhicule personnel pour les besoins du service, les agents bénéficient d'une indemnité forfaitaire annuelle qui n'avait pas été revalorisée malgré l'inflation des dernières années. Par délibération du conseil municipal du 5 février dernier, les élus ont donc décidé, à l'unanimité, de réviser le montant de cette indemnité forfaitaire annuelle à hauteur de 350 € (contre 300 € précédemment) et de l'indexer sur l'inflation.

DÉCISION BUDGÉTAIRE MODIFICATIVE SUR LE BUDGET 2024

Lors du conseil municipal du 20 janvier 2025, les élus ont approuvé, à l'unanimité, la 1^{re} décision modificative au budget général sur l'année 2024. Cette décision modificative, d'ordre purement comptable, a pour objectif de pouvoir récupérer la TVA sur les frais d'investissement engagés d'un montant de 630 000 € par l'intermédiaire de Loire Atlantique Développement.

MOTION D'ALERTE ET DE SOUTIEN À LA PSYCHIATRIE EN LOIRE-ATLANTIQUE

Lors du conseil municipal du 5 février 2025, les élus ont adopté, à l'unanimité, une motion alertant sur la diminution des moyens de la psychiatrie en Loire-Atlantique, et notamment de l'établissement Epsylan qui voit aujourd'hui sa capacité d'accueil réduite plaçant les patients et les équipes soignantes dans une situation critique.

MISE À JOUR DE LA DEMANDE DE SUBVENTION AUPRÈS DES SERVICES DE L'ÉTAT POUR L'AMÉNAGEMENT DES ESPACES PUBLICS

En raison de la modification du coût des travaux, le conseil municipal en date du 5 février 2025 a approuvé, à l'unanimité, le dépôt d'une demande de subvention d'un montant révisé à hauteur de 571 536,30 € auprès des services de l'État.

ENQUÊTE PUBLIQUE CONJOINTE

Par délibération du 5 février 2025, les élus municipaux ont approuvé, à l'unanimité, l'ouverture d'une enquête publique conjointe afin de répondre à diverses obligations réglementaires de consultation du public. Cette enquête publique a consisté à recueillir l'avis de la population concernant 2 délaissés de voirie (situés à Brignan et Villeé) ainsi que la mise en place d'une servitude administrative d'accroche concernant l'éclairage public dans le centre-bourg.

VIE COMMUNALE



Émilie LAPOULLE

Depuis le 3 février, Émilie LAPOULLE a rejoint l'équipe du Pôle Enfance en tant qu'ATSEM dans la classe de maternelle PS, MS, GS, de Céline Rojouan.

Avant de se lancer dans cette nouvelle aventure professionnelle, Émilie a passé 20 ans à travailler comme comptable. Un jour, elle a ressenti le besoin de se réorienter et a pris un an pour réfléchir à son projet de reconversion. Elle a alors décidé de reprendre ses études pour obtenir son CAP Petite Enfance, et c'est au Pôle Enfance de Bouvron qu'elle a effectué un stage de 8 semaines, une expérience qui lui a permis de découvrir l'univers de l'école maternelle.

Après ce stage, Émilie a travaillé pendant 4 ans en crèche, auprès des tout-petits, avant de passer son concours d'ATSEM en décembre 2023.

Son souhait était de pouvoir travailler à Bouvron, sa ville de résidence, et après plusieurs démarches et une grande détermination, une opportunité s'est présentée avec le départ en retraite de Véronique FILLAUDEAU. Émilie a ainsi pu rejoindre le Pôle Enfance et prendre part à cette belle aventure.

« Je connaissais déjà l'équipe pour avoir précédemment travaillé avec une partie d'entre elles. C'est une chance de pouvoir travailler dans cette bonne ambiance et dans ce métier qui me tient à cœur », confie Émilie.

Fière de sa reconversion, Émilie est ravie de pouvoir accompagner les enfants dans leur quotidien tout en contribuant à leur épanouissement. Sa nouvelle carrière d'ATSEM est une belle illustration de persévérance et de passion pour l'éducation des jeunes enfants.

Nathalie BEZIER

Avant de rejoindre les services techniques de la commune, Nathalie BEZIER a exercé le métier d'assistante maternelle pendant 17 ans. Désireuse de se réorienter, elle a fait le choix d'une reconversion professionnelle. Il y a environ trois ans, elle s'est lancée avec enthousiasme dans la création de sites internet. Aujourd'hui, elle travaille à temps partiel pour la commune tout en poursuivant son activité de création de sites en parallèle.

Depuis le 20 janvier dernier, Nathalie assure l'entretien du Pôle enfance, et plus particulièrement de l'espace maternel, tout en ayant également la charge de la surveillance de la cour durant la pause méridienne.

Ses heures sont complétées par l'entretien des autres bâtiments pendant les vacances scolaires, selon un planning préétabli. Elle est stagiaire depuis le 10 février afin de devenir titulaire.

Elle collabore désormais en équipe avec Fanny COLAS et Clélia BUCCO, ses collègues agents d'entretien sur la commune.

« Je suis heureuse de contribuer au bien-être des enfants en leur offrant des locaux propres, propices à leur développement, tant pendant le temps scolaire que périscolaire. C'est également un réel plaisir de travailler en équipe après de nombreuses années passées en totale autonomie. »



ÉTAT CIVIL

NAISSANCE

Bienvenue à :

22/11/2024	Noé LE BEC DOUSSET
24/11/2024	Telma DENAUD
26/11/2024	Emma BORGES
28/11/2024	Eliott ROBERT
13/12/2024	Lexie GAUTIER
07/01/2025	Constantin PANESCU
11/01/2025	Sohan Ibrahim MOUSSA
20/01/2025	Octavia FOURAGE
02/02/2025	Mallory COUSSEAU
25/01/2025	Léo MAILLARD
01/02/2025	Luce COIGNET
28/02/2025	Hugo MÉLISSON

DÉCÈS

Condoléances aux familles de :

29/11/2024	Mauricette CHEVALIER ép. COUERON
13/12/2024	Roland LEBASTARD
31/12/2024	Gisèle CUSSONNEAU ép. SENARD
13/01/2025	Violaine ORAIN ép. BUCCO
14/01/2025	Emmanuel CLÉMENT
21/01/2025	Marcelle MIGNÉ veuve BOLORÉ
21/01/2025	Marcel GUILLEMARD
18/01/2025	André ECKERT
23/01/2025	Annick LE MOING veuve RIVALLAIN
27/01/2025	Paul MAILLARD
02/02/2025	Alexandre BESSAC
18/02/2025	Pierre MAILLARD
23/02/2025	Odile CHOTARD veuve LUCAS
24/02/2025	Lucienne GENAUDEAU veuve JARNY
04/03/2025	Marcelle GENDRON ép. GUITTON
05/03/2025	Renée BLÉTEAU veuve REMBAUD
10/03/2025	Marie MAILLARD
14/03/2025	Joël FOY
20/03/2025	Nicole BRUNEAU veuve CHAPELAIN

Permanence

MARDIS DE L'HABITAT

Vous avez des questions sur l'habitat ? Propriétaire ou locataire, rencontrez chaque mardi nos partenaires et bénéficiez de **conseils neutres, indépendants et gratuits** auprès de professionnels sur :

- La rénovation énergétique
- L'architecture
- Les aspects juridiques ou fiscaux
- Les démarches administratives et/ou réglementaires
- Les aides à l'amélioration de l'habitat, etc



LES PERMANENCES

France Rénov' est le service public de rénovation de l'habitat. L'association **Alisée** assure les conseils et vous oriente, sur la **rénovation de l'habitat** et les **aides** France Rénov' dédiées.

Le mardi après-midi (sur rendez-vous, selon planning, au 02 40 08 03 30)

Vous êtes propriétaire ? Bailleur ? Locataire ? Vous souhaitez acheter ? Louer ? Rénover ? **L'ADIL 44** vous conseille sur tous vos projets : juridique, financier et fiscal sur toutes les questions relatives à l'habitat.

Le mardi après-midi - 3^e mardi du mois.

Vous souhaitez un éclairage auprès d'un architecte ? Vous désirez construire, agrandir, surélever, restaurer ou aménager une maison, procéder à une division parcellaire ? Avant de vous engager dans un projet, dès les premières réflexions, **profitez des conseils d'un architecte du CAUE.**

1^{er} mardi matin du mois.

Plus d'informations sur : <https://www.pays-de-blain.com/actualites/les-mardis-de-lhabitat-nouvelles-permanences/>

LES BUDGETS DE LA COMMUNE

Lors du Conseil municipal du 5 mars 2025, les comptes administratifs et de gestion 2024 ainsi que le budget primitif 2025 ont été présentés aux élus de la commune.



COMPTE ADMINISTRATIF 2024 - BILAN DU BUDGET PRINCIPAL

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Dotations de l'État, fiscalité, produit des services...

3 238 647,91 €

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Frais de personnel, subventions versées, charges courantes...

2 711 391,87 €

RÉSULTAT DE L'EXERCICE

527 256,04

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Dotations et subventions d'investissement, autres recettes...

2 909 058,61 €

RÉSULTAT DE L'EXERCICE

867 845,10 €

REMBOURSEMENT D'EMPRUNTS

158 874,67 €

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

Équipement brut, subventions d'investissement versées, autres dépenses d'investissement...

1 882 338,84 €

Le bilan de l'exercice fait état d'un excédent de 527 256,04 €

Les recettes de fonctionnement sont proches de 2023 [+35 K€]. Stabilité de la fiscalité. Baisse des dotations de l'intercommunalité [-25 K€]

Les dépenses de fonctionnement [+71 K€] par rapport à 2023. Hausse de l'énergie, augmentation des cotisations d'assurance. Recrutement de la responsable du pôle enfance, d'un nouvel agent pour l'entretien des bâtiments et de deux apprentis.

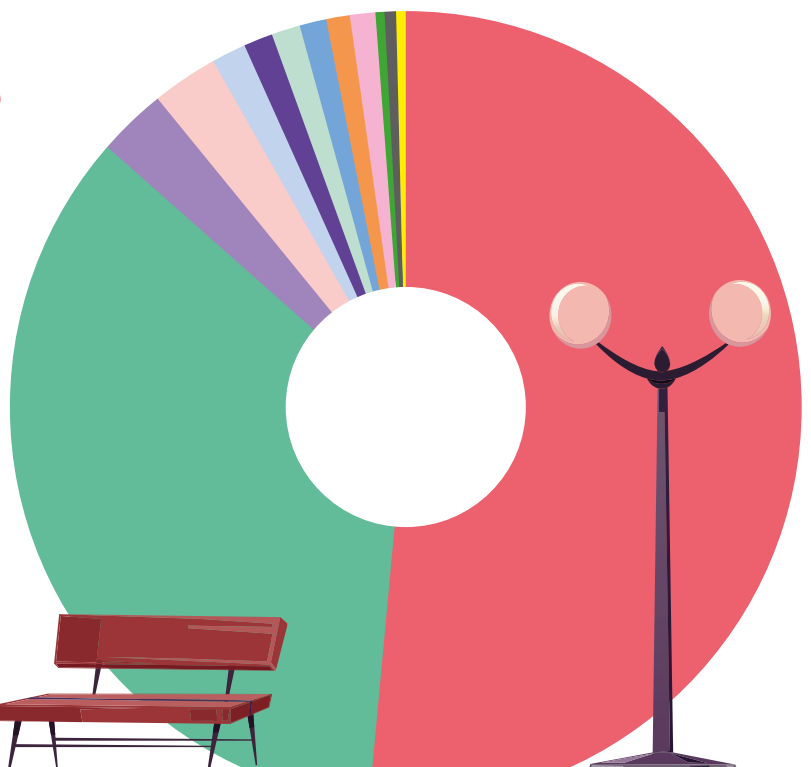
De nombreux projets d'investissement pour 1 882 338,84 €



BUDGET PRIMITIF 2025 - BUDGET PRINCIPAL

- Centre technique municipal
- Place abbé Corbillé
- Mobilité
- Pole enfance
- Horizinc
- Voirie communale
- Hôtel de ville
- Équipements sportifs
- Bâtiments communaux
- Divers
- Acquisitions mobilières
- Aménagement du site de Reddition
- Local commercial

677 854,16 €
460 639,67 €
38 293,44 €
33 283,86 €
18 531,03 €
16 169,54 €
14 725,32 €
13 121,88 €
10 997,25 €
10 935,00 €
9 624,00 €
7 200,00 €
6 072,59 €



Recettes de fonctionnement

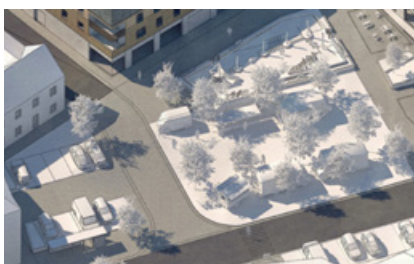
- Pas d'évolution de la Dotation Globale de Fonctionnement a priori.
- Les impôts fonciers devraient évoluer d'environ **2 %** du fait d'une hausse des bases fiscales.
- La perte de droits de mutation en 2024 **[-45 000 €]** devrait se stabiliser en 2025.
- Avec la vente des résidences des Marronniers et des Platanes, perte des recettes liées aux loyers **[-50 000 €]**, même si en parallèle certaines dépenses de maintenance se réduiront.

Dépenses de fonctionnement

- Masse salariale : 1 poste de chargé de projet culturel créé **[+ 7 000 €]**. Augmentation de la prévoyance **[+5 000 €]** et de l'assurance statutaire **[+8 500€]**.
- Charges à caractère général en augmentation temporaire en 2025 : les 80 ans de la Reddition **[60 000 €]**. Plan de gestion sur les espaces verts **[20 000 €]**. Mission d'archivage **[7 200 €]**. Concertation citoyenne **[9 000 €]**. Curage des fossés **[20 000 €]**. Frais financiers en augmentation (emprunt CTM, frais d'un prêt-relais).



LE BUDGET D'INVESTISSEMENT 2025 : 3 279 299,90 €



CADRE DE VIE

Aménagement du bourg –
Place de l'abbé Corbillé :
1 782 000€

SERVICE TECHNIQUE

Nouveau centre technique municipal
820 000 € en 2025



COMMUNICATION

30 000 €



CULTURE/PATRIMOINE

75 000 €



Le conseil municipal, à l'unanimité, a adopté le Budget Primitif 2025 pour le budget principal.

Taux d'imposition des taxes directes locales pour l'année 2025

Le conseil municipal a approuvé, à la majorité [19 POUR, 2 ABSTENTIONS] la reconduction des taux d'imposition des taxes directes locales pour 2025. **Ces taux restent identiques à l'année 2024** ; ils s'élèvent à **39,60 %** sur le foncier bâti, **56,14 %** sur le foncier non bâti, **21,89 %** de taxe d'habitation sur résidence secondaire. Malgré le maintien à l'identique des taux d'imposition, le montant des taxes directes locales peut néanmoins augmenter.



En bref :

ÉCOLOGIE-MOBILITÉS 25 000 € - ENFANCE-JEUNESSE 110 000 €

VIE ASSOCIATIVE 45 000 € dans les équipements sportifs



Les ateliers de cuisine avec ANTOINE Le chef cuisinier de l'école

En début d'après-midi, un mardi du mois de janvier, les élèves de GS des classes 2, 3 et 4 sont allés au restaurant scolaire pour cuisiner du cake banane-chocolat pour le repas du jeudi. Pour les élèves de la classe 1, cet atelier "cuisine" a eu lieu au mois de février pour préparer du gâteau au butternut.

Pour commencer, tous se sont lavé les mains puis Antoine a rappelé les règles d'hygiène et explicité les consignes.

Suivant les recettes, il a fallu :

- éplucher et découper les bananes ou peler et découper le butternut,
- casser les œufs,
- peser, mettre dans le « saladier » et mélanger farine et levure, sucre,
- ajouter les pépites de chocolat et l'huile, mélanger encore...

Finalement, Antoine a rassemblé toutes les préparations puis les a versées dans des moules. Il a invité les élèves à entrer dans la cuisine pour voir où ils mettaient tous les plats à cuire, dans un grand four qui ressemble à une armoire.

Le jeudi, tous les élèves concernés étaient fiers de dire qu'ils avaient préparé le dessert !

Au cours du mois de mars, ce sont les élèves des classes 5 et 6 qui ont bénéficié d'un temps privilégié avec Antoine. Ils travaillent sur l'équilibre alimentaire et ont conçu 6 menus. Antoine est ensuite venu en classe pour s'assurer que ceux-ci étaient équilibrés et qu'ils utilisaient majoritairement des produits locaux et de saison. Après les vacances de Pâques, les élèves de la classe 5 viendront en cuisine avec Antoine pour l'aider à préparer ces menus qui seront servis à l'ensemble des élèves de l'école.

La FÊTE DU COURT-MÉTRAGE à la maternelle

Durant cette dernière période les élèves des classes de maternelle de l'école Félix Leclerc ont eu la possibilité de participer à la "fête du court métrage".

Les élèves étaient installés dans la salle de motricité, qui pour l'occasion était transformée en salle de cinéma (films projetés sur le mur, et lumière tamisée...), et ainsi les petites et moyennes sections ont pu regarder les courts-métrages sur le thème de "Qui mange quoi ?", et les élèves de grandes sections, pour leur part, ont regardé 5 courts-métrages sur la thématique de "Mon monde imaginaire". Les grandes sections ont ensuite raconté et expliqué ce qu'ils avaient compris de ces courts-métrages.

Un beau moment de cinéma à l'école.



CLASSE DE DÉCOUVERTE POUR LES CE2-CM1-CM2



Du 24 au 28 mars 2025, les 56 élèves de CE2-CM1-CM2 de l'école Saint Sauveur sont partis en classe de découverte dans le Puy de Dôme, à La Bourboule. Randonnées au pays des volcans, journée au parc Vulcania, Cani-rando, fabrication de Saint Nectaire, visite du château de Murol, partage de la vie quotidienne...

Un programme qui a enchanté les enfants revenus avec des souvenirs plein la tête !



Rencontre INTERGÉNÉRATIONNELLE

Les petites et moyennes sections de l'école Saint Sauveur ont eu le plaisir d'aller à la rencontre des résidents du Logis de la Petite Forêt de Bouvron le vendredi 21 mars 2025. Ensemble, ils ont pu créer des décorations printanières pour leur classe et l'EHPAD.

Ce moment intergénérationnel convivial s'est clôturé par un goûter pour le plaisir de tous !

DES ÉCO-DÉLÉGUÉS À L'ÉCOLE SAINT SAUVEUR

Dans le cadre du renouvellement du label E3D, des élèves éco-délégués ont été désignés au sein de l'école. Ils ont réalisé une affiche pour mettre en évidence les actions réalisées pour l'environnement depuis quelques années dans l'établissement ; une affiche pour lister des actions à venir. Ils ont aussi rédigé une charte, présente dans toutes les classes. Les éco-délégués invitent leurs camarades à la réalisation d'éco-gestes comme ne pas gaspiller l'eau, le papier... ; penser à éteindre les lumières...

Merci à eux pour leur investissement pour l'environnement !





UN SUPER PROGRAMME À L'ACCUEIL DE LOISIRS PENDANT LES VACANCES DE FÉVRIER !

Durant les dernières vacances, l'équipe d'animation a réservé un accueil chaleureux aux enfants sur le thème du Carnaval d'Hiver.

Entre Chandeleur et Mardi-Gras, les enfants ont pu cuisiner des crêpes durant ces deux semaines de vacances. Ils ont pris plaisir à bricoler et confectionner leurs masques de carnaval et, pour finir en beauté, les enfants ont préparé eux-mêmes leur propre cocktail !

Dates d'ouverture des vacances d'été

Comme chaque année, l'accueil de loisirs sera ouvert aux enfants pendant 5 semaines cet été, **soit du 7 au 25 juillet puis du 18 au 28 août 2025.**

Les réservations seront ouvertes à la fin du mois de mai prochain. Attention, **l'accueil sera fermé le vendredi 29 août** afin de laisser le temps aux animateurs de clôturer la période estivale et de préparer la rentrée du périscolaire.



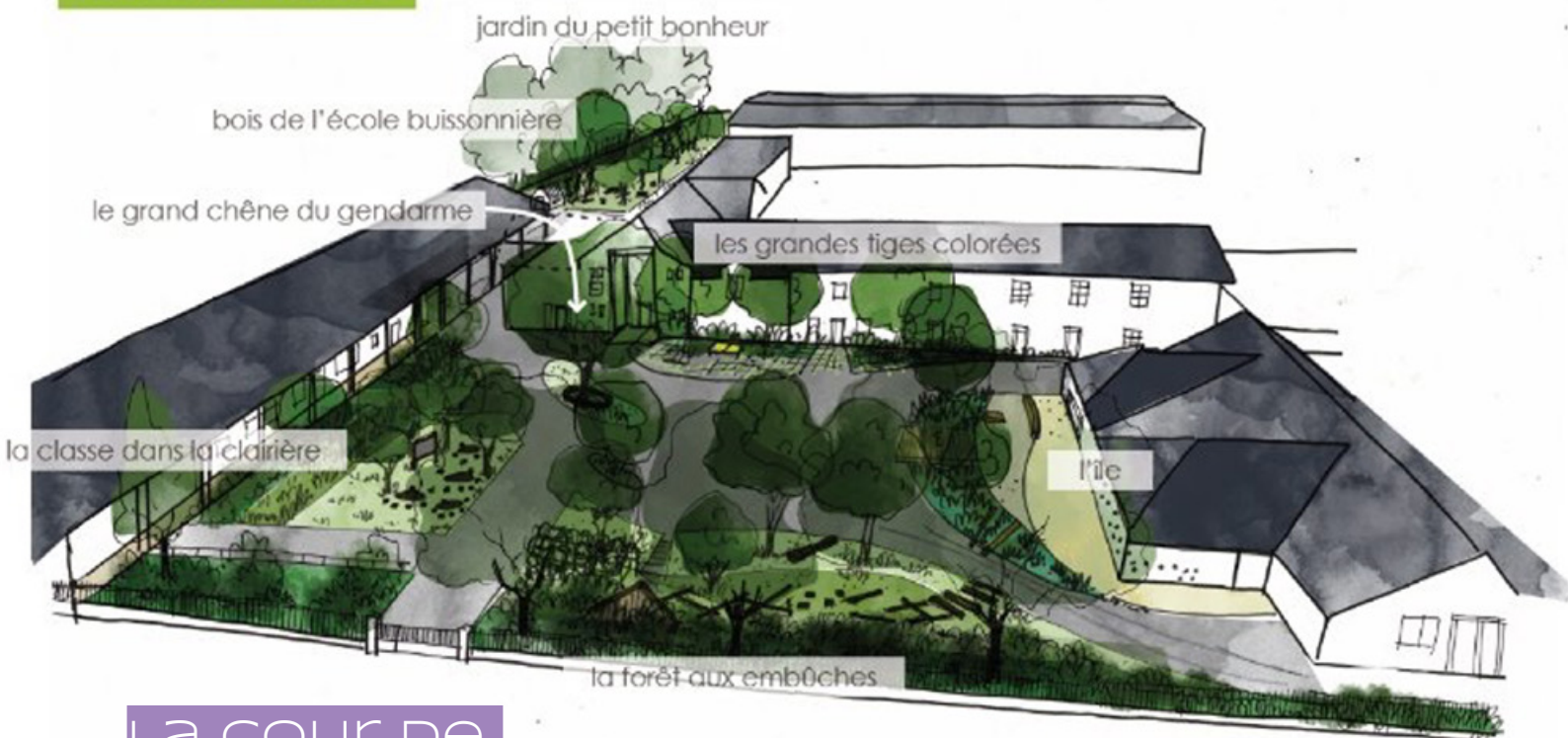
Le conseil municipal DES ENFANTS au travail !

Depuis quelques mois, les nouveaux élus ont pu se mettre au travail et poursuivent le projet voté par les anciens en 2024 : **plus de nature dans la commune** ! Après deux séances avortées pour cause de mauvais temps, les jeunes élus bouvronnais ont ainsi réalisé leur seconde séance de plantations sur la

commune, en face de la mairie, sous la direction et le regard avisé des agents des services Espaces Verts. Le CME travaille actuellement à l'organisation de la 3^e édition de la **Fête du Bonheur** qui aura lieu cette année le samedi 5 juillet ! Réservez d'ores et déjà votre après-midi dans le Parc de la Minoterie, les enfants vous préparent encore un super programme familial !

Mais avant cela, les élus ont fort à faire pour préparer leur intervention lors de la **commémoration du 80^e anniversaire de la Reddition** le 11 mai prochain ; il leur reste également à voter le ou les projets qu'ils souhaitent mettre en œuvre dans les prochains mois !





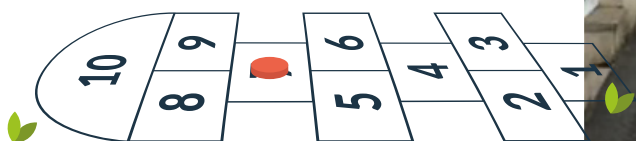
La cour de récréation élémentaire DE L'ÉCOLE FÉLIX LECLERC se refait une BEAUTÉ !



L'équipe municipale est particulièrement fière de pouvoir lancer le chantier de la renaturation de la cour élémentaire de l'école publique. Cette cour élémentaire est actuellement entièrement recouverte d'enrobé, entravant l'écoulement naturel des eaux pluviales et favorisant la concentration de chaleur l'été. Amorcé à la fin de l'année 2024 par une large concertation des équipes éducatives,

des élèves, des représentants de parents d'élèves et des agents municipaux en partenariat avec l'entreprise Sicle, paysagiste concepteur, le projet de végétalisation de la cour de récréation va pouvoir démarrer dès cet été !

Ce projet va également faire la part belle à une plus grande mixité des usages réclamée par les enfants de l'école. Pour ce faire, la commune va investir sur 2025 et 2026 dans du nouveau mobilier de jeux (cabanes, table de tennis de table, assises ludiques, escalade sur le mur...).



80^{ème} Anniversaire de la REDDITION

Demandez le programme !

Ce n'est que trois jours après l'armistice de 1945, soit le 11 mai, que la reddition officielle et définitive des troupes allemandes est effective. Cet événement historique qui marque la fin de la Seconde Guerre mondiale en Europe a lieu à Bouvron.

Obtention du LABEL MISSION LIBÉRATION de l'État



Grâce à ce label, la commune contribue aux commémorations du 80^e anniversaire de la Libération, un événement d'envergure nationale. Attribué par la Mission Libération, ce label distingue les initiatives qui participent activement à la commémoration de la Libération de la France, en répondant à plusieurs critères :

- Respect de l'exactitude historique
- Diffusion des connaissances et hommage aux combattants
- Mobilisation de la jeunesse et transmission des valeurs démocratiques
- Valorisation du patrimoine local et impact sur la mémoire collective

L'obtention de ce label est une reconnaissance du travail collectif mené par la commune et ses partenaires pour préserver et transmettre l'Histoire. defense.gouv.fr/mission-liberation

Bouvron se transporte en 1945 : participez à la transformation !



Des véhicules d'époques seront à Bouvron les 10 et 11 mai avec l'arrivée du convoi militaire de l'association

"Mémoire de la Libération, Poche de Saint-Nazaire" ainsi que de nombreux véhicules civils d'époque. Un "bal de la Libération" aura lieu le samedi soir. Tout évoquera la fin des années 40. Dans cet esprit, vous pouvez même vous vêtir et vous coiffer comme à l'époque.

Commémoration officielle



Nous invitons tous les Bouvronnais à prendre part à la commémoration officielle le dimanche

11 mai. Rendez vous à la Mairie à 10h30 pour le départ du cortège vers le site de la Reddition. Nous vous invitons à vous revêtir d'un "dress-code" : haut blanc, bas bleu foncé, accessoire rouge.

Temps fort pour le public scolaire pendant la journée du 9 mai

Toutes les classes désireuses de participer à la visite vont pouvoir bénéficier d'un programme en trois temps : exposition de l'ONACVG dans la salle festive, présentation historique dans la salle culturelle et découverte des nouveaux aménagements du site de la Reddition.

Les collégiens seront accueillis pendant la matinée avec la participation de l'historien Marc Braeuer. Son frère Luc sera également présent dimanche pour commenter la reconstitution. Les CM du territoire bénéficieront de la présentation pédagogique de l'association Mauricette accompagnée de témoignages d'empochés.

Au total, ce sont plus de 600 élèves de Bouvron et des communes environnantes qui pourront participer à cette visite historique !

Premier jeu de piste Baludik à Bouvron : une aventure à la période de la Poche



"1945. Aux confins de la Poche de Saint-Nazaire, Bouvron résiste par tous les moyens dans l'attente des Alliés. Aux côtés de la Résistance de Saint-Nazaire, aidez le fameux résistant Surcouf à faire passer des messages en rassemblant le vélo qu'il utilisera pour passer en zone libre." Cette mission vous tente ? À travers un circuit d'environ une heure, découvrez le bourg de Bouvron et des fragments de l'histoire de la Poche de manière ludique avec l'application Baludik (QR code ci-dessus). L'itinéraire et ses énigmes ont été créés par des Bouvronnais de tous âges, bien documentés ! D'autres circuits verront certainement le jour...

Mauricette, l'association fil rouge des trois jours



Pour commencer, la commune a organisé en partenariat avec l'association une journée spéciale dédiée aux scolaires du territoire sur la journée du vendredi (voir encadré). Ensuite, l'association Mauricette va proposer des extraits de son spectacle pendant les trois jours (voir

programme page suivante). C'est aussi Mauricette qui pilote le projet "Chemin de la Mémoire", travail collectif avec 58 communes empochées, qui propose un parcours historique constitué de panneaux explicatifs de la période de la Poche de Saint-Nazaire.

À Bouvron, les trois panneaux ont été inaugurés le vendredi 25 avril. Ils sont situés devant l'église, à côté de la Minoterie et à côté de la stèle à la mémoire de l'Abbé Ploquin face au site de la Reddition. Vous l'aurez compris, l'association Mauricette est un partenaire précieux, voire incontournable, quand il s'agit de faire vivre la mémoire de la Poche de Saint-Nazaire.

Avis aux amateurs de vélos anciens



La commune invite les passionnés de patrimoine et de cyclisme rétro à une balade vintage le samedi 10 mai à 15h15.

Le départ sera donné au parc de la Minoterie pour un parcours de 7 km à travers les paysages bocagers, à la découverte d'un des 100 villages de la commune et de son petit patrimoine, avec notamment une halte devant le four à pain.

Prérequis pour participer : un vélo datant d'avant 1950 et une tenue d'époque !

Et pour clôturer cette escapade historique, une surprise attendra les participants à l'arrivée.



La surprise du samedi soir...

Depuis bientôt un an, il est question d'une surprise le samedi 10 mai au soir. Il est temps de la dévoiler : il s'agit d'un spectacle son et lumière gratuit projeté sur la face Est de la Minoterie. Ce mapping va habiller le bâtiment de lumière en épousant son architecture. Le spectacle, intitulé "Un chemin vers la Paix", est réalisé par Lilian Gerling (Passe-moi le pixel) et Vincent Lebeuf (EdeL Spectacles). Le scénario est le fruit d'un travail collectif d'élus et de citoyens bouvronnais, de l'association Mauricette (oui, pour ça aussi !) et de Stéphane Orjubin pour la rédaction des textes. Il évoque cette page d'Histoire qui a vu naître la Poche de Saint-Nazaire pour se terminer à Bouvron sur un geste de Paix. Rendez-vous à 22h30 à la suite du bal de La Piste à Dansoire !

Nouveau parcours mémoriel sur le site de la Reddition



Afin de raviver l'intérêt des habitants et des visiteurs de passage pour cette page bouvronnaise de l'histoire de la Seconde Guerre mondiale, la municipalité a fait appel à Born scénographie pour créer ce parcours.

Dans le même esprit que le Chemin de la Mémoire, mais concentré sur cette

prairie, le visiteur est invité à déambuler d'une ville à l'autre de la Poche de Saint-Nazaire. Chaque ville est matérialisée par une borne sur laquelle est raconté et illustré un événement ou une période la concernant. Les contours de chaque borne évoquent ceux de la commune présentée. Les textes ont été rédigés avec l'aide d'historiens de la région et de passionnés de l'histoire locale. Les sept villes choisies sont positionnées comme sur une carte géante de la Poche de Saint-Nazaire et en dessinent la frontière : Batz-sur-Mer, Bouvron, Cordemais, Guenrouët, La Roche-Bernard, La Sicaudais et Saint-Nazaire. Le parcours a été conçu de manière réversible (impact faible sur la prairie) et évolutive (on peut imaginer modifier les textes et illustrations, ajouter des villes au fil du temps).

PROGRAMME

MAI 2025

Mercredi 7 et Jeudi 8 mai

📍 De 15h à 17h **HORIZINC**

Exposition de l'Office National des Anciens Combattants et Veuves de Guerre
Fresque "1939-1945, les Bouvronnais au cœur de la tourmente"

Vendredi 9 mai

Parcours "Réveil de la mémoire"

📍 18h15 **CIMETIÈRE †††**

Remise des drapeaux à l'Union Nationale des Anciens Combattants

Montée des couleurs

Lecture de témoignages, chants chorale et extrait du spectacle "Mauricette l'insoumise de la Poche de St-Nazaire"

Déambulation en fanfare jusqu'à l'église

📍 **ÉGLISE**

Chorale Cantilène

📍 **MAIRIE**

Verre de l'amitié en musique

Samedi 10 mai

📍 À partir de 14h
PARC DE LA MINOTERIE

Nombreuses animations :

- Parcours commando
- Témoignages en images
- Jeux en bois
- Activités pour les tout-petits

Expositions :

- Office National des Anciens Combattants et Veuves de Guerre
- Fresque "1939-1945, les Bouvronnais au cœur de la tourmente"
- Vélos et objets anciens
- "Les mots de la liberté" à la Minothèque

14h30 Arrivée de véhicules civils anciens

15h Match de foot d'époque

15h15 Départ de la balade à vélo

15h30 Scénettes du spectacle "Mauricette l'insoumise de la Poche de St-Nazaire"

Initiation à la Danse Swing

Extrait du spectacle Allégrias

18h Arrivée du convoi Mémoire de la Libération de la Poche de St-Nazaire

Danse bretonne

19h30 Bal populaire avec la Piste à Dansoire

22h30 Son & lumière en mapping

BAR & RESTAURATION SUR PLACE

Dimanche 11 mai

📍 10h30 **MAIRIE**



Rassemblement devant l'Hôtel de Ville

Départ du cortège vers le Monument de la Reddition



📍 **MONUMENT DE LA REDDITION**



Extraits du spectacle "Mauricette l'insoumise de la Poche de St-Nazaire"

Bagad de St-Nazaire

11h45 Commémoration officielle suivie de la reconstitution commentée de la Reddition

12h45 Verre de la Paix suivi d'un grand pique-nique participatif *

*Chaque citoyen est invité à apporter son pique-nique

📍 15h **HORIZINC**

Témoignages d'empochés bouvronnais



Pour plus d'informations
ou s'inscrire en tant que bénévole :



☎ 02.40.56.32.18

✉ 80ansliberation@bouvron.eu

commune de
BOUVRON



Animations
gratuites





Merci aux associations et collectifs engagés

- Allégrias
- Amicale des Sapeurs-Pompiers
- Association Mauricette
- Avank Dans
- Bouvr'On Danse
- Bouvron Patrimoine
- Cantilène
- Cat'Harsis
- Concerté'vous
- Mémoire de la libération
- Poche de St Nazaire
- FCFB
- Fleurs et Loisirs
- Les Minis Castors
- Les Petits Palais
- Les Z'Arts
- UNC

PATRIMOINE

Les « Passeurs de mémoire », LILIANE ET MICHEL LEFORT

Ils sont les fondateurs de l'association Mauricette, il en est le président. À la veille de la 6^e et dernière édition du spectacle en plein air « Mauricette, l'insoumise de la Poche de Saint-Nazaire », retour sur leur volonté, leur dynamisme et leur engagement pour faire connaître l'histoire des empochés d'août 1944 à mai 1945.

Comment vous est venue l'idée de créer ce spectacle en plein air ?

Nous sommes tous les deux issus du théâtre fayen et nous sommes particulièrement amateurs de spectacle en plein air. C'est en assistant au spectacle de Jacquou le Croquant à Saint-Rémy-en-Mauges en 2014 que l'idée a fait son chemin.

Michel : lorsque j'ai découvert l'histoire de la Poche, j'ai eu envie de la faire connaître de façon ludique, comme un cours d'histoire. Cette même année, j'ai lu le livre de Bernard Tabary racontant l'histoire de Mauricette, l'infirmière guérandaise résistante. Il a tout de suite accepté d'en faire une mouture simplifiée et le scénario a ensuite été travaillé avec le metteur en scène Claude Lumineau.

2016 fut le début de l'aventure avec une petite équipe. Et le lieu ? Michel l'avait repéré au cours de ses sorties de pêche et de vélo.

Comment avez-vous réussi à mobiliser autour de vous ?

Les débuts furent lourds à porter ! Il fallut aller chercher les finances, les partenaires, écrire les statuts de l'association... et trouver tous les bénévoles. Très rapidement nous en avons eu une soixantaine !

2017 a été une année de préparation et de mobilisation, notamment grâce à une animation « la guinguette » que nous avons organisée à la chapelle de la Madeleine à Fay, en costume d'époque et représentation de quelques saynètes. Les réunions publiques ont ensuite suivi dans les villes environnantes. Depuis 2017 « on vit Mauricette » !

C'est la dernière édition, vos objectifs sont-ils remplis ?

D'une seule voix : un grand Oui ! Grâce à tous les bénévoles et les acteurs, leur travail, leur

DERNIÈRE SAISON DU SPECTACLE SON ET LUMIÈRE : MAURICETTE, L'INSOUMISE DE LA POCHE DE SAINT-NAZAIRE

Le spectacle, reflet de la rude vie des habitants : témoignages d'empochés

Mauricette, l'infirmière résistante, « l'insoumise de la Poche de Saint-Nazaire », va effectuer sa dernière tournée fin juin/début juillet sur la scène du spectacle en plein air. Toute l'histoire de Mauricette est basée sur le roman de Bernard Tabary, lui-même inspiré par des faits réels qui se sont déroulés pendant la Poche de Saint-Nazaire. Cette vie très difficile des empochés a été racontée, mémorisée et écrite. Jean Surget, bouvronnais, historien amateur, a recueilli des témoignages directs ou d'archives. Voici quelques témoignages que vous pourrez retrouver au cours de la commémoration du 80^e anniversaire de la Poche de Saint-Nazaire les 9, 10 et 11 mai à Bouvron.

17 juin 1944. Surprise, 15 à 19 jeunes gens de Bouvron sont partis rejoindre la Résistance (à Saffré). À Fay aussi. Jusqu'ici, rien n'avait percé dans la population. Le rassemblement a été fixé à 10 h, dans le cinéma en construction près de Bellevue.

« J'ai vu François Martin partir au maquis avec Eugène Fondain et l'abbé Ploquin. Ils étaient peut-être une vingtaine. Ils ont pris la "rôte" du Pont au meunier pour ne pas passer sur le pont de Vilhouin. Ils sont ressortis au chemin de la carrière. Ils ne se cachaient pas. Chacun avait son petit ballot sur son porte-bagage. Je me demandais bien où ils allaient... ! »

« J'avais 18 ans. Les Allemands se sont installés dans les maisons du village. C'est là que Pierre Tremblay a été tué par un éclat d'obus. Le bourg a pris le premier. Ils ont tout démoli. On allait chercher le pain à Beauséjour. Dès qu'ils voyaient de la fumée, ça cognait. Les Allemands envoyaient quatre ou cinq coups de canon de Villefrégon, mais les Américains ripostaient avec une vingtaine de coups. Les obus se croisaient. Quand l'avion, le mouchard, passait, il fallait se ramasser. On a été bloqué là neuf mois. »





investissement, tout a été formidable. Nous sommes tous des « passeurs d'Histoire » et nous remercions également le public qui a répondu en nombre.

Cette aventure « Mauricette » nous a permis d'être également des « passeurs d'amitié », nous avons rassemblé beaucoup de personnes différentes, des liens forts se sont créés, même notre famille s'est investie dès le départ, Alice, la 1^{re} Mauricette et leurs 3 filles, Émilie pour les affiches, Lorène pour la recherche de costumes et Sarah et ses nièces pour la musique et les chants.

En juin/juillet, ce sera la dernière édition...

Nous ne sommes pas nostalgiques, nous sommes heureux d'avoir rempli avec les

150 bénévoles et acteurs notre objectif : transmettre la mémoire.

Et la suite ?

Si le spectacle s'arrête cette année, l'association continue à travailler sur le parcours historique qui intéresse les 58 communes empochées. Le top départ du parcours sera donné dans les différentes communes en avril et mai, lors de la commémoration du 80^e anniversaire de la Reddition de la Poche. Le parcours est labellisé « Mission Libération ».



L'association travaille également sur le projet d'une autre aventure de spectacle en plein air... À suivre !



Délation ou imprudence...?

M. Lelord, meunier à la minoterie est arrêté. Celui-ci aurait dit « qu'avec son fusil, il mettrait bien tous ces boches hors de Bouvron. » Les propos auraient été rapportés aux Allemands par deux jeunes filles. Il partait le soir même en prison à Nantes.

Paribou 27 août 44 - Exode...

« À huit heures du matin, les habitants du village découvrent sur un poteau téléphonique, au milieu du village, l'ordre d'évacuation pour 17 h, dernier délai... ! Les Allemands attendaient sur la route que l'on parte pour fouiller les maisons. Départ



avec du bétail, à travers le bois des Riagos aidés par les braves gens des Haies, Herpion et Le Breil, avec tombereaux où on avait entassé des vieux papiers, du linge, les vélos, le poste de radio, une corbeille avec mon chat.... Puis le lendemain direction Notre-Dame-des-Landes où on avait de la famille. »

10 mai 1945 - Bouvron

« Vers 10 heures, passent six Américains. Nous ne réalisons pas encore, et quand les mines sautent, nous croyons toujours que c'est le canon. Pourtant, quelle tranquillité après le cauchemar que nous avons vécu... ! Hier, je suis allé à la Kommandantur



à Quéhillac. Messieurs les officiers se préparaient à prendre le café sur une table bien servie, un autre rentrait dans la salle de bains. Qu'ils en profitent, ça va être leur tour de souffrir... »

En mai 45, « mon père m'envoie à Paribou voir l'état de la maison que nous avons quittée il y a neuf mois. À Vilhouin, je suis passée par les "rottes", en faisant attention aux éventuels fils de mines. La maison a subi un début d'incendie et a été pillée de fond en comble par les Allemands. Le grand hangar à foin est brûlé. Cela aurait dû me désoler, mais j'étais jeune et pleine d'espoir dans l'avenir. »

VIE DE LA MINOTHÈQUE

Retours sur ...

Le Printemps **DES POÈTES**



Le printemps est arrivé et un lot de poèmes l'a accompagné.

La Minothèque vous a offert son premier parcours poétique "la poésie où on ne l'attend pas" du 8 au 23 mars derniers. Plus de 70 poèmes ont été semés le samedi 8 mars dans le bourg, chez des commerçants et dans quelques hameaux.

Ces poèmes et haïkus ont été produits lors d'ateliers d'écriture animés par Maud Boré, Françoise Deniaud-Lelièvre et Adeline Mutel. Cinquante enfants des écoles Félix Leclerc et de Saint Sauveur et huit adultes ont laissé s'enflammer leurs crayons pour rédiger des textes volcaniques, thème de cette édition du Printemps des Poètes.

Ce parcours s'est inscrit dans la programmation du Festival Culturel porté par un collectif d'associations, collectivités et habitant-e-s du Pays de Blain.



À venir...

- Un atelier parents-enfants « encres végétales » le mercredi 28 mai de 15h à 17h
- Un atelier « soudure et bois » le mercredi 14 mai toute la journée en partenariat avec la mission locale Nord Atlantique

Le 1^{er} concours DE PUZZLE



Dimanche 19 janvier, 114 personnes venues de Bouvron mais aussi de plus loin, se sont retrouvées à Horizinc pour le 1^{er} concours organisé par des adhérents volontaires de la Minothèque. Ambiance studieuse au top départ ! 45 min plus tard, le 1^{er} binôme adulte terminait !

Le 1^{er} binôme adulte-enfant a lui mis 1h10. Au-delà des temps, nous retiendrons que ce fut un moment apprécié par tous, dans la convivialité et avec un délicieux goûter ! L'idée d'une seconde édition est plébiscitée, alors rendez-vous l'année prochaine !

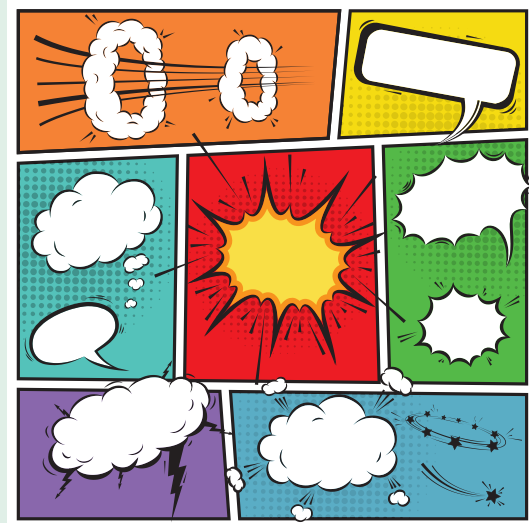


BIBLIOTHÈQUE

Le 4^e prix BD Pays d'Bulles est lancé !

Depuis le 1^{er} mars, vous pouvez lire les 5 BD de la sélection adultes et/ou les 5 BD de la sélection jeunesse ! Vous avez jusqu'au 25 juin pour les lire. La soirée de clôture sera le mercredi 2 juillet dans une des communes du territoire.

Nouveauté cette année : deux classes de CM1/CM2 des écoles Félix Leclerc et Saint Sauveur participent au prix pour la première fois !



LUDOTHÈQUE

Nouveauté ! De nouveaux bénévoles rejoignent l'équipe et un nouveau créneau vous est proposé : le 1^{er} dimanche de chaque mois de 10h30 à 12h ! L'occasion de découvrir nos 125 jeux dont une dizaine de nouveautés achetées en avril.

À noter : la prochaine soirée jeux sera le vendredi 16 mai à partir de 19h30.

Rappel des permanences ludothèque :

- Mercredi : 16h-18h *semaines paires*
- Vendredi : 16h30-18h30 *semaines impaires*
- Dimanche : 10h30-12h *1^{er} dimanche du mois*

LIBRE EXPRESSION DE LA MINORITÉ

En application de la loi "Dé démocratie de proximité" du 27 février 2002, le magazine de Bouvron propose au groupe de la minorité un espace rédactionnel proportionnel au nombre d'élus qui la constitue.

CULTURE

COUP DE BOOST sur La Culture !



Un véritable "Pôle Culture" prend forme à Bouvron depuis début mars avec l'arrivée d'Adeline Mutel en renfort des agents et élus déjà actifs. L'objectif de ce pôle : poursuivre une proposition culturelle diversifiée, développer la visibilité, l'attractivité et l'utilisation d'Horizinc, optimiser son coût de gestion.

QUI ?

Les agents et certaines de leurs missions :

- Adeline, chargée de projet culturel et associatif : soutien à la programmation, développement et suivi des relations partenariales
- Isabelle, chargée de communication, des projets culturels et de la vie associative : communication, gestion administrative [spectacles, résidences, billetterie]
- Frédéric, régisseur d'Horizinc [entre autres !] : en support logistique des différents acteurs du pôle

Les élus et citoyens :

- Les élus délégués à la Culture
- Les élus délégués à la Vie Associative
- Les élus délégués aux Affaires Scolaires
- Le Comité Consultatif Culture

Combien de fois par an est occupé Horizinc ?

	En 2023	En 2024
Salle Culturelle	125	143
Salle Festive	106	120
Total	231	263

saison
culturelle
2025-2026

RDV DE L'ERDRE

Grâce au dispositif Jazz en Campagne, la municipalité va de nouveau pouvoir lancer la nouvelle saison culturelle en musique en OFF des Rendez-Vous de l'Erdre. Le concert aura lieu le dimanche 24 août dans le parc de la Minoterie avec "Denis Agenet Rhythm' blues quartet" qui nous promet une ambiance Nouvelle-Orléans.

LES DERNIERS SPECTACLES EN IMAGES



- 1 Les Toasteurs, 25/01
- 2 Une chose, une autre, 23/03
- 3 Otto, 01/03



Argent de poche

La commune reconduit le Dispositif Argent de Poche permettant aux jeunes Bouvronnais, âgés de 16 ans révolus à 18 ans, de réaliser des missions dans un milieu professionnel.

Le Dispositif Argent de Poche est l'occasion d'effectuer des petits chantiers en lien direct avec la vie de la commune et de recevoir, en contrepartie, une rémunération. L'ensemble des missions est supervisé par les agents des services prêts à vous faire découvrir leur métier et à vous transmettre leurs savoirs dans les différents domaines (espaces verts, Minothèque et enfance). Les jeunes s'engagent à effectuer cinq missions d'une durée de 3h30, dont 30 minutes de pause sur cinq jours consécutifs. La rémunération est de 15 € par mission soit 75 € pour la semaine.

Les missions sont réalisées pendant une semaine en juillet. Le dossier de candidature est à remplir en ligne sur le site de la commune. Une lettre de motivation est demandée. Le dossier complet est à déposer pour le 25 mai.

Nous vous répondrons avant le 15 juin 2025.

Nous privilégierons les jeunes qui candidatent pour la première fois sur le dispositif. Une rencontre sera organisée début juillet avec les personnes recrutées.

SOCIAL

Report date Repas des Aînés

Le repas des aînés voit sa date reportée ! Prévu initialement le samedi 18 octobre, il a dû être décalé au **samedi 15 novembre, à partir de 12h à la salle Horizinc**. Sont éligibles, les aînés habitant Bouvron et nés avant le 1^{er} janvier 1951.

Il vous suffit de vous inscrire en mairie (soit en vous présentant à l'accueil ou en appelant). Vous avez également la possibilité d'opter pour un panier gourmand si vous ne pouvez pas venir ce jour-là. **Les inscriptions sont à faire jusqu'au 30 septembre 2025.**

Transport Solidaire

Plus d'une douzaine de chauffeurs sont maintenant actifs pour accompagner au moins 5 trajets par mois. Les trajets ont souvent pour objet des rendez-vous médicaux à St Nazaire, St Herblain ou Nantes. Les bénéficiaires sont satisfaits de ce service proposé.

TRANSPORT SOLIDAIRE : LA PAROLE AUX BÉNÉVOLES

Des conducteurs engagés racontent leur expérience et leur motivation

P : Bénévole depuis 2024

G : Bénévole de la première heure

Depuis quand êtes-vous inscrit comme bénévole ?

P : Depuis janvier 2024.

G : Depuis le début et même avant puisque je transportais bénévolement des personnes dès le COVID.

Combien de trajets avez-vous faits ?

P : Quatre transports entre janvier et octobre 2024.

G : Environ un par mois.

Qu'est-ce qui vous a donné envie de vous inscrire comme bénévole ?

P & G : L'envie de rendre service !

G : L'envie aussi de rencontrer des gens.

Quelle différence entre le transport solidaire et un autre type de transport ?

G : Je pense que les conducteurs sont plus disponibles (nous pouvons attendre le bénéficiaire lors d'un rendez-vous) et cela crée une interaction sociale plus importante.

TRANSPORT SOLIDAIRE : TÉMOIGNAGES DE BÉNÉFICIAIRES

Rencontre avec celles et ceux qui utilisent ce service

E : Retraitée, 85 ans

M : Retraitée, 88 ans

Bonjour, pourriez-vous vous présenter ?

E : Je suis retraitée et j'ai 85 ans. J'ai déjà fait trois trajets avec le transport solidaire.

M : Également retraitée, j'ai 88 ans.

Comment avez-vous connu le transport solidaire ?

E : Par l'association Détente et Loisirs, dont le Président est très investi pour ce projet, je connaissais déjà le principe car dans la commune où habite ma fille, il y a une association de transport solidaire.

M : J'ai entendu parler du transport solidaire au moment des élections, et j'étais en attente de ce service !

Pour quel type de transport utilisez-vous le transport solidaire ?

E : Pour mes rendez-vous médicaux car je ne conduis pas. Avant j'utilisais le transport Aleop à la demande, mais il fallait attendre pour le retour. Avec le transport solidaire, le bénévole nous attend pour repartir dès la fin du rendez-vous.

M : J'utilise le transport solidaire pour aller à la clinique Jules Verne pour des rendez-vous pour mes yeux, qui nécessitent des injections et de l'attente avant de conduire. Avant, je prenais la voiture et le tramway, mais cela me crée maintenant une trop grande fatigue. Aleop à la demande ne va à la clinique Jules Verne que le jeudi, et ça ne correspond pas toujours avec mes rendez-vous.

VIE ÉCONOMIQUE

Nouveaux services sur La commune



Hélène COQUERANT

Formée en permaculture il y a 7 ans, Hélène Coquéran met son expertise au service des particuliers et des collectivités depuis 2021. Formatrice et conseillère, elle transmet

des pratiques écologiques et ancestrales, bien au-delà du jardinage. À travers la permaculture, qui prône des valeurs de respect de la terre et de l'humain, elle cherche à apporter du sens aux espaces cultivés. Parce qu'elle y insuffle de la conscience et de la poésie, Hélène transforme le jardinage en une expérience vivante et pleine de partage. Elle intervient entre Nantes et Saint-Nazaire :

- Auprès des particuliers qui veulent donner vie à leur jardin.
- Auprès des enfants dans le cadre d'ateliers au sein des écoles et des tiers-lieux.

Pour la contacter :
Entreprise Le Coq errant
lecoqerrant.fr
helene@lecoqerrant.fr
 Tél. : 06 450 450 79



Sandrine COUTURIER

Être conseillère en naturopathie, c'est accompagner les personnes vers leur mieux-être, en préventif ou pour soulager un trouble déjà existant (stress, troubles du sommeil, de la digestion, maladies chroniques etc.) en se basant sur des outils et des techniques naturelles, comme l'alimentation, les plantes ou l'activité physique.

Je consulte au domicile des client.es ou par visio. Les rendez-vous durent entre 45 minutes et 1h30 et s'adressent aussi bien aux adultes qu'aux enfants.



Contact :
sandrine.couturier.naturo@gmail.com
www.sandrinecouturier-naturo.com
 Facebook : Sandrine Couturier - Naturopathie
 Instagram : la_naturo_du_colibri
 Tél. : 06 59 26 33 51



MASSAGES EQUINS
Cataplasmes à l'argile



Suivez nous sur facebook: Sico-Bien-être 06.77.91.34.27



Morgane LE GUENNEC

Prothésiste ongulaire certifiée à Bouvron, je vous propose des prestations pour sublimer vos ongles : pose de gel, renforcement naturel et nail art. À l'écoute de vos envies, je veille à allier esthétique et santé de vos ongles. Que vous préfériez un style discret ou sophistiqué, je saurai mettre en valeur vos mains avec soin et précision.

**Je serai ravie de vous accueillir à l'atelier !
N'hésitez pas à me contacter pour plus d'informations ou pour prendre rendez-vous.**

Contact :
13 rue Louis Guihot,
entrée par le salon de Rachel
L'atelier de Morgane sur Facebook
Instagram @latelier_de_morgane_po
Tél. : 06 09 38 96 14



Marion SALUDEN

Je suis Marion Saluden, assistante administrative à Bouvron indépendante. J'accompagne professionnels et particuliers en optimisant leur gestion administrative.

Pour les professionnels :

- Gestion administrative courante
- Suivi et relance des clients et fournisseurs
- Facturation et rapprochement bancaire
- Archivage et gestion documentaire

Pour les particuliers :

- **Organisation et gestion administrative :** Tri, classement, rédaction et envoi de courriers, communication avec l'administration (CPAM, CAF, assurances, caisses de retraite...), renouvellement de pièces d'identité
- **Finances :** Aide à la déclaration des revenus, gestion des comptes bancaires, règlement des factures (EDF, impôts, loyer...)
- **Assistance informatique :** Prise en main des outils numériques, gestion des e-mails, recherches en ligne, création de comptes, achats en ligne

Je suis à votre disposition pour échanger sur vos besoins.

Contact :
marionsaluden@gmail.com
Tél. : 06 07 67 09 81



VIE DES ASSOS

L'ATRE accompagne vers l'emploi durable

L'ATRE (Association des Travailleurs à la Recherche d'un Emploi) de la Région de Blain est une structure associative au service des personnes qui cherchent un emploi. L'objectif est de leur proposer des missions adaptées à leurs compétences tout en répondant aux besoins des particuliers, des collectivités et entreprises du territoire. En parallèle, les salarié-e-s bénéficient d'un accompagnement socioprofessionnel et d'un soutien pour les aider à résoudre leurs difficultés en lien avec les partenaires du territoire. L'année dernière, 80 salarié-e-s ont été ainsi accompagné-e-s et 61 % des personnes qui ont quitté l'association en cours d'année ont trouvé un emploi stable et durable (CDI, CDD longue durée) ou trouvé une solution à une difficulté majeure. L'ATRE intervient sur les 4 communes de Pays de Blain Communauté et 5 autres communes du territoire. Sur Bouvron, de nombreuses missions nous sont confiées, que ce soit par les services municipaux, des entreprises, des associations ou des particuliers. Au total, en 2024, ce sont plus de 1700 heures de travail qui ont été effectuées sur la commune de Bouvron, par les salarié-e-s en parcours d'insertion. Merci à tout-es celles et ceux qui nous ont ainsi manifesté leur confiance.

Si vous recherchez du travail, si vous avez besoin d'un service ou de renfort en personnel, nous vous invitons à prendre contact avec nous, soit en venant directement à nos locaux situés 11, Boulevard de la Résistance à Blain, soit en nous contactant par mail à accueil@atre44.fr ou par téléphone au 02 40 79 19 88.

Le bureau de l'ATRE



Delphine Chevalier, Directrice, et Odile Gerbaud, secrétaire de l'association.

ADMR, un service à domicile



Quand faire appel ?

- Lors du retour d'une hospitalisation
- Pour aider au quotidien
- Pour la garde des enfants
- Pour l'aide à l'entretien du logement



Quelles aides financières ?

[souvent sous condition]

- **Familles** : la Caisse d'Allocations Familiales
- **Situations de handicap** : la MDPH
- **Retraités** :
 - Les caisses de retraite de base
 - Certaines caisses de retraite complémentaires à partir de 75 ans,
 - Le Conseil Départemental
- **Retour d'hospitalisation** : les mutuelles complémentaires

Quelles démarches et quand ?

- **Retour d'hospitalisation** :
 - Via l'assistante sociale
 - Via la Mutuelle Complémentaire en précisant l'ADMR.
- **Sans hospitalisation** :
 - Pour Campbon, Guenrouët, Quilly, Ste-Anne-sur-Brivet, et St-Gildas-des-Bois, CLIC Au fil de l'AGE Pontchâteau - Tél : 02 40 42 61 93
 - Pour Bouvron, CLIC Erdre et Gesvres Grandchamp-des-Fontaines - Tél : 02 28 02 25 45
- **Pour les familles** et situations spécifiques, contacter l'ADMR

Les services de l'ADMR

- Vous conseiller dans vos démarches,
- Évaluer l'organisation d'un service adapté et son financement

Contact :

06 65 90 82 11 / 02 40 85 25 76
admrguenrouet44530@gmail.com
sillondebretagne@fede44.admr.org

Rappel : Pour tous, le reste à charge fait l'objet d'un crédit d'impôt de 50%

Les membres du conseil

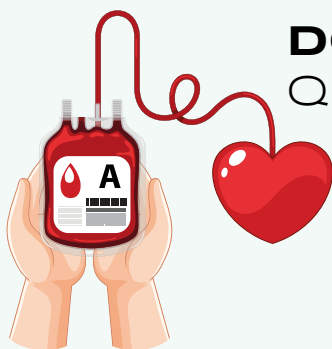


FIERTÉ et engagement : Le centre DE SECOURS DE BOUVRON à L'œuvre !

La cérémonie de la Sainte Barbe en janvier dernier a permis de faire un point sur les interventions de l'année 2024. Le centre de secours de Bouvron a répondu à 261 appels : 155 pour des secours à personnes, 57 pour des accidents de la voie publique, 28 pour des incendies et 21 pour diverses opérations. Cette activité reste stable par rapport à l'année précédente, avec une diminution des incendies et une augmentation des interventions dues aux inondations et tempêtes.

Félicitations aux nouveaux promus : Damien OUDRY, Leova MORDEL, Marion SALAUN et Julien BARREAU, élevés au grade de caporal, ainsi que Corentin LEROUX, promu adjudant/chef. Marceline CHAPELLE a reçu la médaille d'honneur échelon Bronze pour 10 ans de service. L'effectif s'est renforcé avec l'arrivée de Lucie LEBASTARD et Pierre LEDEAN, portant le total à 34 sapeurs-pompiers, dont 26 % de femmes. Nous rencontrons néanmoins des difficultés d'effectif entre 7h et 19h pour assurer nos interventions. Les femmes désirant s'investir au sein du Centre de Secours sont les bienvenues.

Cette année est particulièrement significative pour Thierry GUILBAUD, qui pilote ce centre depuis 35 ans. Il exprime sa fierté envers son équipe dévouée, toujours prête à porter secours 24h/24h.



DONNER son sang ne demande QU'UNE PETITE HEURE

On remplit un questionnaire simple, on rencontre un professionnel de santé, on procède au prélèvement (environ 10 mn) et on profite d'une collation et d'une boisson offertes.

Prochaine collecte « Don du sang » : vendredi **1^{er} Aout 2025 de 16h30 à 19h30**, Salle Horizinc à Bouvron.

De préférence sur : rdv-dondesang.efs.sante.fr

VIE DES ASSOS



Le CLUB DÉTENTE ET LOISIRS DE BOUVRON...

... fête les 100 ans d'une de ses adhérentes le jour du repas annuel : Marie Caillon, née en 1925 et adhérente au club depuis 1986. Marie toujours de bonne humeur, bon pied, bon œil. Convivialité et partage sont synonyme de longévité, on peut le penser ! Nous lui souhaitons une longue vie. En 2026, le club fêtera les 50 ans de sa création, il compte à ce jour 113 adhérents dont des jeunes retraités qui nous ont rejoints cette année. La relève est assurée !



Le voyage ANCV de juin est en préparation, direction le Jura pour 49 adhérents. Les voyages à la journée sont aussi au programme. Venez nous rejoindre. Tél. : 02 40 56 31 55 marietherese.oliviersurget@sfr.fr



NOUVELLE association des entrepreneurs DE BOUVRON

Quatre entrepreneures de Bouvron ont créé **Pro Castors**, un réseau visant à favoriser les échanges et l'entraide entre professionnels locaux. L'association souhaite mettre en valeur la diversité des activités de la commune afin de soutenir nos entreprises. Les adhérents participeront à des événements et échangeront des idées. Réunion d'information le 16 mai à 20h, salle du Blé Noir de la Maison des Associations **Pour plus d'infos, contactez-nous à procastors44130@gmail.com.**

L'association CANTILENE

a participé au festival Culturel du Printemps des Poètes, via un concert de son chœur Vocal'Sons sur la place du marché de BLAIN le 15 mars dernier. Un bon moment festif par une matinée ensoleillée, malgré le froid hivernal encore présent.

Le vendredi 9 mai prochain, les 3 chœurs (PLURIELLES, VOCAL'SONS et SAM'CHANTE) seront réunis avec les 60 choristes lors du 80^e anniversaire de la Reddition, avec 2 concerts en fin de journée, dont l'un au cimetière, et l'autre à l'église.





Basket : ça BOUGE à BOUVRON !

Pendant les vacances de février, le club de basket bouvronnais a animé deux demi-journées de stage découverte de la pratique du basket pour une vingtaine d'enfants de 6 à 11 ans en partenariat avec le département.

Merci aux bénévoles et à Yann Bernier [animateur multisports] pour sa confiance.

Le club met dès maintenant le cap sur la rentrée 2025. Nous recrutons des joueurs de 3 à 13 ans ainsi que des adultes pour rejoindre nos équipes.

Contact : saintsauveurbasketbouvron@gmail.com

DE BELLES PERFORMANCES POUR NOS ÉQUIPES SENIORS !



Notre club FCFB connaît une belle dynamique cette saison, avec des résultats au beau fixe pour nos équipes seniors. Actuellement, elles sont toutes dans le top trois de leur championnat. L'engagement de chacun et de leurs éducateurs porte ses fruits. En parallèle, nous avons lancé un projet pour promouvoir le football féminin dans les communes environnantes. Des séances d'initiation gratuites sont mises en place dans les écoles afin de faire découvrir ce sport aux jeunes filles et les encourager à rejoindre nos équipes.

À bientôt sur le terrain !

VIE DES ASSOS

BOUVRON danse au rythme Des 80 ans de La REDDITION

La section danse a organisé un stage de danse solo jazz (ou authentic jazz) fin mars. Spécialisée dans les danses afro-américaines des années 1920 à 1950, Franziska Fiedler est venue à Bouvron nous faire découvrir sa passion. Grâce à ce stage, Bouvr'On Danse se produira deux fois le samedi 10 mai après-midi sur le parquet installé par la mairie à l'occasion des 80 ans de la Reddition.

Venez nombreux nous retrouver dans le parc de la Minoterie !

OGEC PORTE OUVERTE

Lors de notre porte ouverte, les nouvelles familles ont pu découvrir notre belle école. Les travaux se sont poursuivis avec la peinture de la « salle des maîtres » ! Nous avons embarqué pour le « Far West ». Chemises à carreaux et chapeaux de cowboy le temps d'une soirée pour une ambiance chaleureuse et familiale.

Nous vous attendons nombreux pour notre « Rallye vélo » le **18 mai 2025**. Venez voyager au cœur de notre belle commune !

Dates à retenir :

Rallye Vélo :

18 mai 2025

Fête de l'école :

29 juin 2025



Les 21 et 22 Juin Prochains, Grosse affluence à La salle de sport !

La Fédération Sportive et Culturelle de France (FSCF) a confié au club de gym local l'organisation d'une compétition départementale FSCF.

Près de 700 gymnastes entre 6 à 10 ans y participeront. Elles seront accompagnées de leurs moniteurs, de juges et de leur famille. Grosse pression pour le club pour accueillir comme il se doit cette foule !

Il faudra installer 3 poutres, 3 tables de sauts et 3 barres asymétriques ainsi qu'une centaine de mètres de tapis sans oublier les tables et chaises pour la soixantaine de juges.

Le samedi matin sera consacré à l'installation des stands de restauration et du bar avec vélo à smoothies, bière artisanale de Plessé, crêpes aux ingrédients presque 100% local sans oublier la pêche à la ligne.

De nombreux bénévoles seront nécessaires aussi bien sur le plateau de compétition que sous les barnums sans oublier le parking qui sera vite plein !

Tout le monde finira fatigué (pour ne pas dire épuisé) mais heureux d'avoir contribué à la réussite de ce week-end !

SECD 2025

Judi 27 mars, lors des Semaines d'Éducation Contre les Discriminations (action portée par l'Amicale Laïque), les élémentaires de l'école Félix Leclerc ont pu visionner le documentaire **Demain est à nous** de Gilles de Maistre, puis s'interroger en classe sur les droits et luttes portés par les enfants du film.

Vendredi 28 mars, à la Minothèque, a eu lieu en parallèle une conférence-débat publique sur le thème « **Vivre avec une maladie génétique dégénérative** » animée par Stéphanie Folliot de l'association Nos Forces pour Robin.



L'AMICALE LAÏQUE DE BOUVRON CONTINUE !



L'Amicale Laïque de Bouvron annonce avec plaisir que 15 nouveaux bénévoles ont rejoint notre équipe à l'issue de la réunion du 1^{er} février pour continuer à construire les projets et à faire vivre les activités qui rythment notre association.

Par cette implication, l'Amicale va normalement pouvoir continuer les activités déjà existantes de ses 5 sections mais peut-être aussi en développer de nouvelles.

Les membres de ce nouveau groupe motivé et impliqué, seront accompagnés par des anciens membres qui continueront leur engagement l'an prochain.

Ensemble continuons de faire vivre Bouvron.

Vous souhaitez devenir bénévole ou avoir des informations sur nos activités ?

Contactez-nous à amicale@ecolebouvron.org ou au 07 81 99 44 07 ou venez à notre rencontre lors de nos prochains événements !

L'ASSOCIATION CONCERTÉVOUS CONTINUE SES ÉVÈNEMENTS FESTIFS !

L'édition du 29 mars teintée de musiques tzigane pour le plat principal, de rap pour l'apéro et d'un DJ mix électronique pour le digestif a encore une fois ravi l'auditoire.

Les concerts de cette association ont leurs habitués et en méritent bien d'autres car seule la métropole Nantaise propose des événements de cette qualité.

Mais nous sommes bien à Bouvron !

Ils posent leur prochaine date le **18 octobre 2025**, toujours avec un espace enfant pour que les parents profitent encore mieux du moment présent !



VIE DES ASSOS

La MINOTE

Dragons, feux follets, brasiers incandescents... Cette année, le concert de fin d'année de la Minote sera sur le thème du feu. Durant plus d'une heure, les élèves de La Minote vont embraser la scène de la salle Horizinc. Ce sera également l'occasion d'admirer les décors créés par les enfants du centre de loisirs spécialement pour vous.

Alors venez nombreuses et nombreux le 21 juin à 15h pour les écouter !



La section Théâtre de l'Amicale Laïque de Bouvron vous invite à découvrir ses spectacles de fin d'année sur 2 week-ends festifs

Venez nombreux nous applaudir :

- du 23 au 25 mai pour les 4 groupes Jeunes sous l'œil avisé de leur metteur en scène, Jean Ravel.
- les 30, 31 mai et 1^{er} juin pour les 2 groupes adultes avec leur pièce "Les Ballons", mise en scène de Jean Ravel

Tarifs et infos :

<https://www.helloasso.com/associations/amicale-laique-bouvron-section-theatre>
lesratspiecesbouvron@gmail.com

BOUVRON DIMANCHE
25^{ème} 4 MAI

VIDÉ GRENIERS

LES PARENTS DES P'TITS FÉLIX
des actions pour les enfants

Parc de la Minoterie
& Salle de sports

TARIFS
Emplacements (4x3m)
Extérieur : 10€
Extérieur sous le préau
avec voiture : 15€
Extérieur avec voiture
ou remorque : 12€
Intérieur : 12€

INSCRIPTIONS
À partir du 10 mars
☎ 07.83.40.38.22
Ou rubrique PPF (Parents des P'tits Félix)
Sur ecolebouvron.org
✉ Vide.grenier.ppf@gmail.com

Ne pas jeter sur la voie publique - Autorisation n° : en cours

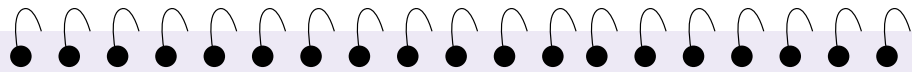
VIDE-GRENIERS

Les Parents des P'tits Felix organisent leur traditionnel vide-greniers au profit des enfants de l'école Félix Leclerc, le **dimanche 4 mai 2025** à Bouvron, au parc de la Minoterie et à la Salle des Sports. Réservé aux particuliers, il rassemble chaque année environ 220 exposants accueillis à partir de 7h30 et des visiteurs à partir de 9h, jusqu'à 18h.

Nous vous attendons nombreux !



AGENDA



MAI

Vendredi 9, Samedi 10,
Dimanche 11

**80^e anniversaire de
la Reddition de la Poche
de St Nazaire**

Parc de la Minoterie - Reddition
- Cimetière - Mairie - Horizinc

**Dimanche 18
Rallye Vélo**

OGEC St Sauveur
Stade de la vigne

23, 24 et 25

Spectacle Jeunes
Les rats piécés - Horizinc

30 et 31

Spectacle Adultes
Les rats piécés - Horizinc

JUIN

**Dimanche 1^{er}
Spectacle Adultes**
Les rats piécés - Horizinc

**Vendredi 6, Samedi 7
et Dimanche 8
Gala danse**
Bouv'On Danse - Horizinc

**Samedi 14
Fête de l'école
Félix Leclerc**
Amicale Laïque, PPF
et Les Petits Palais
Horizinc

**Samedi 21
Concert d'été**
La Minote - Horizinc

**Samedi 21
Inauguration du Centre
Technique Municipal**

**Dimanche 29
Fête de l'école St Sauveur**
Parc Minoterie
OGEC St Sauveur

**Samedi 28 et
Dimanche 29
Bouv'On Games**

Desluminatis
Horizinc

JUILLET

**Samedi 5
Fête du bonheur**
CME - Parc de la Minoterie

AOUT

Vendredi 1^{er}
Don du Sang - Horizinc

**Dimanche 24
Jazz en campagne**
Municipalité
Parc de la Minoterie

SEPTEMBRE

**Samedi 6
Forum des associations
Accueil des nouveaux
arrivants**
Municipalité - lieu à confirmer

**Samedi 20 et
Dimanche 21
Tournoi**
Desluminatis - Horizinc

**Dimanche 5
Vides armoires**
PPF - Horizinc

OCTOBRE

**Samedi 11
Festival Celtomania :
Orchestre d'Harmonie
de Saint Nazaire**
Municipalité - Horizinc

**Samedi 18
Bar Zinc**
Concertévous - Horizinc

ÉCOLOGIE



Je broie, tu broies, nous broyons gratos...

Transformez vos branchages en paillage ! Pour vous aider, le Syndicat Mixte Centre Nord Atlantique (SMCNA) finance à 50 % la location d'un broyeur **ou 100 % si vous louez à 3 foyers.**

Pourquoi broyer ?

- Alors qu'il est interdit de brûler des déchets verts, 15 % des foyers français ayant un jardin continuent à s'en débarrasser ainsi. Brûler des végétaux dégage des substances toxiques pour les êtres humains et l'environnement. Au-delà de l'inconfort que ces brûlages peuvent générer pour le voisinage, ils dispersent dans l'air des polluants sous forme de gaz et particules qui sont à l'origine de maladies respiratoires et augmentent l'effet de serre responsable du dérèglement climatique.
- Le broyage permet de déchiqueter les branchages pour réduire leur volume. Le broyat utilisé en paillage, limitera les besoins d'arrosage et enrichira le sol en se décomposant, il peut également être utilisé en complément de vos déchets de cuisine dans le composteur.

Informations et conditions pour la prise en charge de la location d'un broyeur :



Tondre utile, utiliser la tonte

Que faire de la tonte de pelouse ? L'emmener en déchèterie ? Ce serait dommage : c'est une vraie ressource ! La tonte est une matière organique riche en azote et sels minéraux. Or, l'azote est un élément majeur pour la croissance des plantes, surtout en début de saison.

Comment l'utiliser ?

- Sur une terre travaillée en vue de futures plantations, étalez la tonte sur 2-3 cm d'épaisseur : elle va protéger les micro-organismes et les nourrir en se décomposant, enrichissant ainsi le sol. Si vous avez déjà épandu du fumier, l'effet protecteur n'en sera que renforcé.
- En paillis pour les premières cultures pour réchauffer la terre et conserver l'humidité.
- Aux pieds des arbres ou des haies dont les racines sont plus profondes, pour limiter la pousse des autres végétaux.
- Et s'il vous reste encore de la matière, déposez-la en fine couche sur le compost avant de le brasser.

Soyez vigilant, la tonte en tas ou étalée sur plus de 5 cm risque de pourrir par manque d'oxygène. Vous pouvez prendre l'habitude de l'étaler ainsi tout au long de l'année, elle complètera l'effet des amendements.





PLANTEZ DES HAIES BOCAGÈRES ET CONSTRUISEZ LE BOCAGE DE DEMAIN !

Depuis 2020, le Syndicat Chère Don Isac accompagne les agriculteurs.trices et les propriétaires de foncier agricole à la restauration du bocage. Ce sont ainsi 65 km de haies bocagères et 900 arbres en agroforesterie qui ont été plantés par plus de 120 planteurs.



Pour certains, planter est une **nécessité**, comme pour la Ferme de la Chesnaie qui a planté 780 m de haies sur leur ferme à Vay l'hiver 2023-2024. « On est sur des terres sèches. On se rend compte que l'herbe disparaît de plus en plus vite l'été, il faut alors couper le vent d'est, notamment au mois de juin. Les haies vont également apporter de l'ombrage aux vaches ainsi que réduire les parcelles, qui sont très grandes, passant des 10 à 2 hectares, largement suffisant et compatible avec le matériel ».

Les haies assurent de nombreuses fonctions agronomiques, climatiques, environnementales et sociétales. Mais encore faut-il qu'elles soient en bon état. Ainsi, nous vous aidons également à **gérer de manière durable** vos haies, grâce au développement d'une **filière de valorisation** économique du bois bocager.

Vous avez un projet de plantations ?

Contactez l'animateur bocage du Syndicat Chère Don Isac **avant le 31 mai**. Nous convenons d'un RDV pour **concevoir ensemble** votre projet durant le printemps. Un accent est porté sur le choix d'essences bocagères locales, adaptées au climat et favorable à la biodiversité. Nous organiserons ensuite **la réalisation des travaux de plantation et de paillage** l'hiver prochain, pour un **projet financé « clé en main »**.

Contactez-nous au **06 38 17 02 37**
ou à **plantations@cheredonisac.fr**
Plus d'infos sur **<https://cheredonisac.fr/bocage/restauration-du-maillage-bocager/>**





La nécessaire préservation Des zones HUMIDES et BOCAGÈRES

En France, 50 % des zones humides et 70 % des haies ont été détruites depuis les années 1950. Ces espaces continuent d'être menacés, notamment par l'aménagement des territoires.

Or les services rendus par ces milieux sont nombreux et précieux : atténuation des sécheresses et des inondations, stockage du carbone, lutte contre l'érosion des sols, réserves de biodiversité, filtration et épuration des eaux...

Bien connaître ces zones permet pour les communes, intercommunalités et syndicats de mieux cibler les zones à éviter pour les futurs projets d'aménagement et aussi d'éviter des coûts liés à des études complémentaires « loi sur l'eau ». Leur connaissance est une réelle plus-value pour orienter les documents d'urbanisme et les opérations d'aménagement. Depuis 2023, ce sont 27 communes du bassin-versant Brière Brivet qui se sont lancées dans la réalisation des inventaires des éléments structurants du paysage et la réactualisation de l'inventaire des zones humides.



C'EST DIT !

« Protéger l'urbanisation sur ces secteurs vulnérables et sensibles est un réel enjeu pour notre commune. »

Jacques POUGET, élu référent de Bouvron

Ces inventaires réalisés dans le cadre du schéma d'aménagement et des gestions des eaux (Sage) Estuaire de la Loire sont portés par les intercommunalités des communes concernées. Le Syndicat du Bassin Versant du Brivet (SBVB) intervient en tant que pilote global à l'échelle du bassin versant. « Nous accompagnons techniquement les intercommunalités et communes pour que les objectifs du SAGE soient suivis » indique Eric PROVOST, président du SBVB. Ce travail d'acquisition des données a pour objectif d'associer largement les différentes parties prenantes via des groupes d'acteurs locaux formés par les communes. Elus, techniciens, agriculteurs, chasseurs, pêcheurs, associations d'environnement sont ainsi invités à mener collégalement ces inventaires. **Ainsi, la commune de Bouvron mettra en place des réunions à partir du printemps 2025 pour pré-cartographier les zones humides et bocagères connus à l'aide de cartes sur table. Le but est de recueillir les connaissances de terrain des acteurs afin d'orienter les prospections de terrain qui seront réalisées par la suite par le bureau d'études Dervenn.** L'idée est de pouvoir mener ces inventaires dans un climat apaisé entre tous les acteurs impliqués.



Aurore

Pierre

Réparation



Karim

Rose



Oh non, le lave-vaisselle ne fonctionne plus !



Zut... Il n'est plus sous garantie, il va falloir appeler un réparateur mais je doute qu'on puisse le réparer.



Je vous conseille de contacter Envie 44.

C'est une association qui vend des appareils ménagers d'occasion, mais garantis deux ans comme des neufs ! Vous aurez un appareil de qualité pour bien moins cher.



On pourrait essayer de le réparer nous-mêmes non ?

Heuuu... Là non, nous n'y connaissons rien... Comment veux-tu faire ? En regardant des tutos peut-être ?

Et bien oui pourquoi pas ! Je vais chercher !



Peut-être y a-t-il des «repair café» autour de vous ?

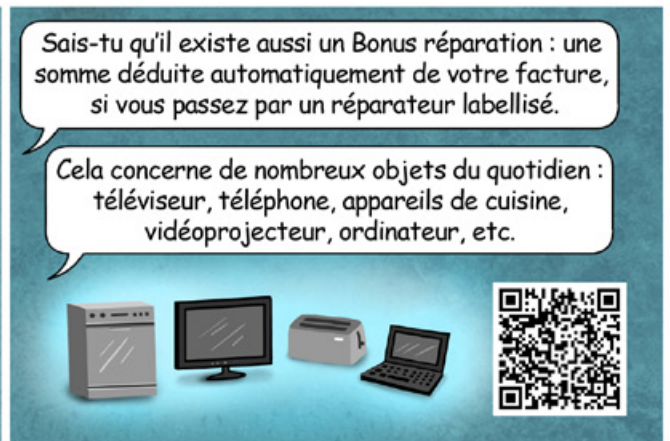
Le principe est d'apporter un petit appareil à réparer et des bénévoles, qui ont des compétences, nous aident à faire la réparation.

Il y en a régulièrement à Blain avec « CSC Tempo » !



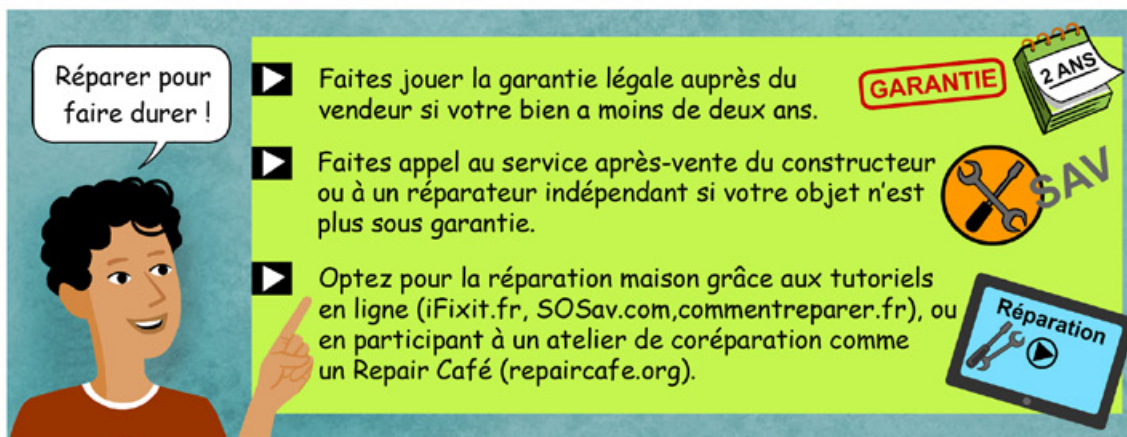
J'ai trouvé ! Une entreprise qui s'appelle Murphy propose des réparations sur ce principe :

- Soit tu ré pares toi-même avec des tutos,
- Soit tu fais appel à un réparateur,
- Soit ton appareil n'est pas réparable et la somme dépensée pour le diagnostic est réinjectée dans un appareil d'occasion garanti deux ans.



Sais-tu qu'il existe aussi un Bonus réparation : une somme déduite automatiquement de votre facture, si vous passez par un réparateur labellisé.

Cela concerne de nombreux objets du quotidien : téléviseur, téléphone, appareils de cuisine, vidéoprojecteur, ordinateur, etc.



Réparer pour faire durer !

- ▶ Faites jouer la garantie légale auprès du vendeur si votre bien a moins de deux ans.
- ▶ Faites appel au service après-vente du constructeur ou à un réparateur indépendant si votre objet n'est plus sous garantie.
- ▶ Optez pour la réparation maison grâce aux tutoriels en ligne (iFixit.fr, SOSav.com, commentreparer.fr), ou en participant à un atelier de corréparation comme un Repair Café (repaircafe.org).

GARANTIE 2 ANS

